

ROIS & VAUPRES
ENCHERES



PARIS RIVE GAUCHE
JEUDI 26 JUIN 2025-14H
17 RUE DES BEAUX ARTS

VENTE À PARIS RIVE GAUCHE

JEUDI 26 JUIN 2025 à 14H

17 rue des Beaux-Arts

EXPOSITION - GALERIE MEYER

17 rue des Beaux Arts 75006 PARIS

Mardi 24 juin : 11h - 19h
Mercredi 25 juin : 11h - 19h
Jeudi 26 juin : 10h - 12h

VERNISSAGE
Mercredi 25 juin à 17h

EXPERTS

Laurent DODIER
+33 608 22 68 15
laurentdodier@wanadoo.fr
lots : 53 à 62 - 64 - 65 - 67 à 73
85 à 90 - 98 à 108

Anthony JP MEYER
+33 680 10 80 22
ajpmeyer.expertisetribe@gmail.com
lots : 17 à 52 - 63 - 66 - 77 à 84
91 à 97 - 109 à 112

Laurent SCHROEDER
+33 608 35 62 44
laurentschoeder2020@gmail.com

Antoine TARANTINO
+33 615 44 68 46
antoine_tarantino@yahoo.fr
lots de 74 à 76

Catalogue, toutes les photos et enchères en live sur :



ROIS & VAUPRES

ENCHERES

181 rue Marie Curie - 50380 Saint-Pair-Sur-Mer
02 33 50 03 91 - contact@rois-vaupres.auction



Nous proposons une sélection d'objets Eskimo ainsi que de rares ouvrages sur l'exploration et l'ethnographie de l'Arctique de la collection du Professeur Robert Gessain.

La collection de Tsuba du docteur Gabriel Sempé.

Une sélection d'objets d'Océanie et d'Afrique; ainsi que des objets des Indes; des Amériques, précolombienne et du Nord; une momie de faucon égyptienne et un intéressant tableau d'Antoine Tzapoff.

Tous ces objets proviennent d'anciennes collections prestigieuses : Pitt Rivers, Pierre Langlois, Stéphane Martin, Loed van Bussel, Cornelis Pieter Meulendijk, Leo et Karin van Oosterom, Stanley Gordon Moriarty, Heinz Bründl, Fred Gerrits, Alexis Brimaud, H. et G. Rime, Oscar van Weerdenburg, Le Corneur-Roudillon, Charles Schanté, Donald Ellis, Jack Curtright, Thierry Boutemy, Ivan Tovar, Brita et Alberto Guzman, Denise «Clio» Loo, Donald Tait, Philippe Ratton, Henri Kamer, René Rasmussen, Willard B. Golovin, Pace Gallery, Anthony J.P. Meyer, Philippe Dodier, P.H. Schoenberg, Maurice Ratton, David v. Beker et Jacques Kerchache.

La collection de Tsuba du Docteur Gabriel Sempé (1901-1990)

- 1 *Mokko gata tsuba* à décor des deux côtés de caractères "dai do".
Kogai et kozuka hitsu comblés.
Dimensions : 8,9 x 8,3 x 0,4 cm.
Japon, période Edo (1603-1868).
Ancienne collection du docteur Gabriel Sempé. (1901-1990). 400 / 600
- 2 *Mokko gata tsuba* en fer à décor d'un côté d'un dragon déployé dans les flots, de l'autre, des carpes dans les flots. Très fins points de rouille.
Cette belle tsuba évoque peut-être la légende de la carpe qui se change en dragon.
Dimensions : 8,2 x 7,6 x 0,5 cm.
Japon, fin de la période Edo (1603-1868) / début de la période Meiji (1868-1912). XIX^{ème} siècle.
Ancienne collection du docteur Gabriel Sempé. (1901-1990). 500 / 600
- 3 *Nadegaku gata tsuba* à décor incrusté en takazogan de cuivre et de laiton, de personnages à une fenêtre contemplant une constellation.
Dimensions : 6,7 x 6 x 0,4 cm.
Japon, période Edo (1603-1868). XVIII^{ème} / XIX^{ème} siècle.
Ancienne collection du docteur Gabriel Sempé. (1901-1990). 150 / 200
- 4 *Nagamaru gata tsuba* à décor incrusté en takazogan de cuivre et de laiton, des deux côtés, de motifs de pavillons dans des paysages de montagnes. Chocs et usures.
Dimensions : 8,3 x 8 x 0,5 cm.
Japon, période Edo (1603-1868). XVIII^{ème} / XIX^{ème} siècle.
Ancienne collection du docteur Gabriel Sempé. (1901-1990). 200 / 300
- 5 *Marugata tsuba* à décor ajouré en maru-bori de vagues et de nuées (?). Fortes usures.
Dimensions : 7,3 x 7,2 x 0,5 cm.
Japon, période Edo (1603-1868).
Ancienne collection du docteur Gabriel Sempé. (1901-1990). 150 / 200
- 6 *Maru gata tsuba* à décor en ajouré en maru bori.
Dimensions : 6,2 x 5,8 x 0,4 cm.
Japon, période Edo (1603-1868).
Ancienne collection du docteur Gabriel Sempé. (1901-1990). 300 / 400
- 7 *Nagamaru gata tsuba* en sentoku à décor d'un côté de fleurs et de feuilles d'érable, de l'autre de la continuité du verso.
Dimensions : 6,3 x 5,7 x 0,3 cm.
Japon, fin de la période Edo (1603-1868). XIX^{ème} siècle.
Ancienne collection du docteur Gabriel Sempé. (1901-1990). 150 / 200
- 8 *Juji mokko gata tsuba* de forme mokko gata, sans décor. Deux perforations postérieures.
Dimensions : 7,7 x 7,1 x 0,5 cm.
Japon, période Momoyama (1568-1600) ou Edo (1603-1868).
Ancienne collection du docteur Gabriel Sempé. (1901-1990). 150 / 200



1



2



3



4



5



6



7



8

- 9 *Nadagaku gata tsuba* à décor en incrustation en hira-bori zogan de cuivre et de laiton, des deux côtés, de trigrammes. Quelques oxydations.
Dimensions : 6,9 x 6,8 x 0,4 cm.
Japon, période Edo (1603-1868).
Ancienne collection du docteur Gabriel Sempé. (1901-1990). 300 / 500
- 10 *Haku gata tsuba* à décor des deux côtés d'un dragon kui stylisé, le mimi relevé. Deux perforations ultérieures, fines oxydations.
Dimensions : 7 x 7,4 x 0,5 cm.
Japon, période Edo (1603-1868). XIX^{ème} siècle.
Ancienne collection du docteur Gabriel Sempé. (1901-1990). 200 / 300
- 11 *Nagamaru gata tsuba* à décor en ajouré en yo-sukashi d'un pin et d'une montagne (?). Fortes usures.
Dimensions : 6,6 x 6,2 x 0,5 cm.
Japon, période Edo (1603-1868). XVII^{ème} / XVIII^{ème} siècle.
Ancienne collection du docteur Gabriel Sempé. (1901-1990). 300 / 500
- 12 *Nagamaru gata tsuba* à décor en takazogan de cuivre, laiton et shibuichi, d'un côté de Shoki et un d'oni, de l'autre d'un rocher. Signé MUKO (Chikamitsu). Fines oxydations.
Dimensions : 6,7 x 6,2 x 0,5 cm.
Japon, fin de la période Edo (1603-1868) / début de la période Meiji (1868-1912). XIX^{ème} siècle.
Ancienne collection du docteur Gabriel Sempé. (1901-1990). 400 / 600
- 13 *Nagamaru gata tsuba* à décor incrusté en takazogan de laiton sur fond nanako, d'un côté d'un dragon s'ébattant dans les nuées ; de l'autre de la continuité du verso. Le mimi doré.
Dimensions : 6,9 x 6,4 x 0,4 cm.
Japon, fin de la période Edo (1603-1868) / début de la période Meiji (1868-1912). XIX^{ème} siècle.
Ancienne collection du docteur Gabriel Sempé. (1901-1990). 600 / 800
- 14 *Maru gata tsuba* à décor des deux côtés de cordages. Taches de rouille.
Dimensions : 7,9 x 7,8 x 0,5 cm.
Japon, période Edo (1603-1868). XIX^{ème} siècle.
Ancienne collection du docteur Gabriel Sempé. (1901-1990). 250 / 300
- 15 *Nagamaru gata tsuba* à décor des deux côtés de nuées stylisées. Forte patine et usure.
Dimensions : 7,7 x 7,5 x 0,4 cm.
Japon, période Momoyama (1568-1600) ou Edo (1603-1868).
Ancienne collection du docteur Gabriel Sempé. (1901-1990).. 200 / 300
- 16 *Mokko gata tsuba* à décor incrusté en takazogan de cuivre, laiton et shakudo d'un archer étranger (un Mongol ?) regardant une oie voler. Fines oxydations, forte usure.
Dimensions : 7,8 x 7 x 0,4 cm.
Japon, période Edo (1603-1868). XVIII^{ème} / XIX^{ème} siècle.
Ancienne collection du docteur Gabriel Sempé. (1901-1990). 150 / 200



9



10



11



12



13



14



15



16

La collection du Grand Nord du Professeur Robert GESSAIN (1907-1986)

J'ai eu le plaisir et je peux dire l'honneur de rencontrer et de côtoyer le Professeur Gessain très tôt dans ma carrière. Il est apparu sur le pas de porte de notre boutique au Louvre des Antiquaires un jour de 1981/82, nous demandant à ma mère et moi si nous étions de la famille d'Oscar Meyer.

En 1976, Robert Gessain avait préempté au nom du Musée de l'Homme dont il était le directeur, un ensemble d'objets arctiques lors de la vente de la collection de mes parents Oscar et Rita Alix Meyer, dont le fameux repose harpon aux deux ours polaires en ivoire de morse, devenu plus tard, lors de la réunion du Musée de l'Homme et du Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie en 2006, un des premiers objet-logo du Musée du Quai Branly-Jacques Chirac.

Robert Gessain était à la fois médecin, ethnologue, psychanalyste et explorateur. Il sort diplômé de la faculté de médecine de Paris en 1932, et part au service militaire pour dix-huit mois dans le Rif marocain. A son retour il fréquente l'institut d'Ethnologie et le Musée d'Ethnographie du Trocadéro, devenu le Musée de l'Homme en 1937, et se lie avec Paul Rivet et Georges-Henri Rivière.

Il embarque en 1934 à bord du « Pourquoi-Pas? » du commandant Charcot pour le Groenland oriental en tant que médecin anthropologue avec trois compagnons d'expédition : Paul-Émile Victor ethnologue, Michel Perez géologue et Fred Matter le cinéaste chargé des prises de vues. Ils hiverneront à Ammassalik d'août 1934 à septembre 1935, partageant la vie quotidienne des chasseurs Ammassalik, alors à peine connus du monde extérieur. Robert Gessain rapportera de ce premier séjour une moisson d'observations anthropologiques, ethnologiques, médicales et linguistiques, complétée par de remarquables photographies, qui feront l'objet de nombreuses publications. Avec Paul-Émile Victor, il contribuera à enrichir les collections arctiques du Musée de l'Homme de quelques 4 000 objets.

En 1936, Robert Gessain, Paul-Émile Victor, Michel Perez et l'archéologue danois Eigil Knuth entreprennent, à pieds avec des traîneaux à chiens, la traversée de la calotte glaciaire du Groenland. Après quarante-cinq jours d'une progression difficile et dans de très mauvaises conditions météorologiques, l'expédition française « transgroenland » arrive extenuée dans la région d'Ammassalik.

Après son retour en France, Robert Gessain contribue à la fondation de la Société des explorateurs et voyageurs français. Puis, découvrant la psychanalyse, il s'y consacre pendant une décennie en tant que praticien et didacticien. Il adhère en 1955 à la Société française de psychanalyse, puis à l'École freudienne de Paris travaillant notamment avec Françoise Dolto.

Nommé sous-directeur du Musée de l'Homme en 1958, il fonde en 1959 le Centre de recherches anthropologiques du Musée de l'Homme, qu'il dirige pendant vingt années. En 1965, il est nommé professeur sans chaire au Muséum national d'histoire naturelle et, en 1968, professeur titulaire de la chaire d'anthropologie et directeur du Musée de l'Homme.

Bien que travaillant ailleurs que dans l'Arctique (Mexique et Afrique), c'est le Grand Nord, surtout le Groenland et l'Alaska, qui a toujours tenu une place privilégiée dans sa vie, tant professionnelle que privée. Les objets de sa collection personnelle que nous présentons à la vente ici proviennent en partie de ses collectes sur le terrain mais aussi des maisons de vente aux enchères et des antiquaires qu'il fréquentait assidument à la recherche de la rare et belle trouvaille.

Homme enthousiaste et passionné, Robert Gessain communiquait autour de lui son admiration profonde et son attachement réel pour les Ammassalik et leur fascinante culture. De retour sur place, trente années après ses premiers séjours, il découvre l'ampleur des changements survenus sous l'effet de la « civilisation » et il publie une analyse plus générale sur les conséquences de la rencontre brutale et inégale entre les petits groupes humains isolés et ancrés dans leurs traditions et notre société occidentale.

Nous remercions ici les enfants de Robert et Monique Gessain pour nous avoir confié ces précieux objets d'art et les ouvrages de la collection de leurs parents.

Anthony JP Meyer

GRAND NORD



17 Effigie féminine portant une culotte en V et coiffée d'un chignon. Elle porte deux colliers dont un orné d'une queue de baleine. Des tatouages en forme de jarretières ornent ses cuisses avec une queue de baleine gravée sur chaque.

Défense de morse minéralisée (*Odobenus rosmarus divergens*) avec une belle patine foncée.

Dimensions : 7,2 x 2,1 x 0,8 cm.

Socle bois N° 2863 et étiquette 100 (2 x 2,8 x 2,5 cm)

Alaska. Détroit de Béring.

Fin de l'ère Punuk (500-900 après J.C.) début de l'ère Thulé (1000-1900).

Collection du Prof. Robert Gessain (1907-1986)

*Compagnon de voyage et d'exploration arctique de Paul-Émile Victor
et directeur du Musée de l'Homme.*

3 500 / 4 000



18

18 Pointe de harpon à deux barbelures et une pointe amovible en ivoire.
Défense de morse minéralisée (*Odobenus rosmarus divergens*) avec une belle patine foncée.
Étiquette rouge : 20°/ W-410
Dimensions : 17 x 2 x 1,2 cm.
Alaska. Détroit de Béring.
Fin de l'ère Punuk (500-900 après J.C.) début de l'ère Thulé (1000-1900).

*Collection du Prof. Robert Gessain (1907-1986)
Compagnon de voyage et d'exploration arctique de
Paul-Émile Victor et directeur du Musée de l'Homme.*

100 / 150



19

19 Pointe de harpon à bascule.
Défense de morse minéralisée (*Odobenus rosmarus divergens*) avec une belle patine foncée et glacée dite « de plage ».
Manques anciens et stigmates d'âge et d'utilisation.
Dimensions : 14,5 x 3,2 x 1,9 cm
N° 147 et étiquette 22/3, 25 JAN 1965
Alaska. Détroit de Béring.
Fin de l'ère Punuk (500-900 après J.C.) début de l'ère Thulé (1000-1900).

*Collection du Prof. Robert Gessain (1907-1986)
Compagnon de voyage et d'exploration arctique de
Paul-Émile Victor et directeur du Musée de l'Homme.*

150 / 200



20

20 Poids / leurre pour la pêche.
Défense de morse minéralisée (*Odobenus rosmarus divergens*) avec une patine foncée.
Manques anciens et stigmates d'âge et d'utilisation.
Dimensions : 1 x 1,7 x 1 cm
Alaska. Détroit de Béring.
Fin de l'ère Punuk (500-900 après J.C.) début de l'ère Thulé (1000-1900).

*Collection du Prof. Robert Gessain (1907-1986)
Compagnon de voyage et d'exploration arctique de
Paul-Émile Victor et directeur du Musée de l'Homme.*

50 / 80



21

21 Pointe de harpon à bascule avec pointe en fer et reste de lanière.
Défense de morse (*Odobenus rosmarus rosmarus*), fer et cuir de morse.
Manques anciens et stigmates d'âge et d'utilisation.
Dimensions : 10,5 x 2,7 x 2 cm.
Groenland oriental. Ammassalik.

*Collection du Prof. Robert Gessain (1907-1986)
Compagnon de voyage et d'exploration arctique de
Paul-Émile Victor et directeur du Musée de l'Homme.*

150 / 200



22

22 Manche d'herminette à décor gravé et réhaussé de huit insertions de chevilles en bois ornementales. Défense de morse minéralisée (*Odobenus rosmarus divergens*) avec une belle patine foncée. Stigmates d'âge et d'utilisation. Dimensions : 22 x 4,6 x 3,2 cm. Alaska. Détroit de Béring. Fin de l'ère Punuk (500-900 après J.C.) début de l'ère Thulé (1000-1900).

*Collection du Prof. Robert Gessain (1907-1986)
Compagnon de voyage et d'exploration arctique de
Paul-Émile Victor et directeur du Musée de l'Homme.*
400 / 500



23

23 Contrepoids / empennage de harpon dit « objet ailé ». Décor gravé composé de « cercle-points » et de lignes et chevrons. Défense de morse minéralisée (*Odobenus rosmarus divergens*) avec une belle patine foncée. Manques anciens et stigmates d'âge et d'utilisation. Dimensions : 7,3 x 9 x 2,3 cm. Étiquette 84. Alaska. Détroit de Behring. Culture Punuk (500-900 après J.C.).

*Collection du Prof. Robert Gessain (1907-1986)
Compagnon de voyage et d'exploration arctique de
Paul-Émile Victor et directeur du Musée de l'Homme.*
200 / 300



24

24 Crochet fermoir de ceinture orné de motifs en forme de tridents sur tiges. Défense de morse (*Odobenus rosmarus divergens*) avec une belle patine. Stigmates d'âge et d'utilisation. Dimensions : 4,4 x 1,8 x 1,5 cm. Socle plexi : 2 x 2,5 x 2 cm avec Étiquette 88771. Alaska. Détroit de Béring. Fin de l'ère Punuk (500-900 après J.C.) début de l'ère Thulé (1000-1900).

*Collection du Prof. Robert Gessain (1907-1986)
Compagnon de voyage et d'exploration arctique de
Paul-Émile Victor et directeur du Musée de l'Homme.*
500 / 600



25

25 Pipe factice sculptée. La pipe est ornée d'une tête d'oiseau à l'avant, d'un phoque sur le dessus et d'un fourneau, le tout chevillé et gravé de motifs géométriques, de poissons et d'oiseaux. Défense de morse (*Odobenus rosmarus divergens*) et collages anciens. Dimensions : 18,2 x 5,1 x 1,8 cm. Alaska ou Canada. Époque Thulé vers 1900.

*Collection du Prof. Robert Gessain (1907-1986)
Compagnon de voyage et d'exploration arctique de
Paul-Émile Victor et directeur du Musée de l'Homme.*
400 / 500



26

26 Archet de perceuse gravé d'un registre de 30 corps de phoques.
Défense de morse (*Odobenus rosmarus divergens*) avec une belle patine.
Dimensions : 39,3 x 2,5 x 1 cm
Alaska / Canada. XIX^{ème} / XX^{ème} siècle.

Collection du Prof. Robert Gessain (1907-1986)
Compagnon de voyage et d'exploration arctique
de Paul-Émile Victor et directeur du Musée de l'Homme.
1 000 / 1 500



27

27 Pointe de défense de morse gravée de multiples scènes de la vie quotidienne : chasse aux morses en Umiak et kayak, courses de traîneaux, vie du village, sépultures. Percée à l'extrémité proximale.
Défense de morse (*Odobenus rosmarus divergens*) avec une belle patine.
Dimensions : 38,5 x 2 x 1,1 cm.
Alaska. XVIII^{ème} / XIX^{ème} siècle

Collection du Prof. Robert Gessain (1907-1986)
Compagnon de voyage et d'exploration arctique
de Paul-Émile Victor et directeur du Musée de l'Homme.
1 000 / 1 500



28

28 Pipe factice composée d'un fourneau, fabriquée à partir d'un container à aiguilles de l'époque Punuk, montée sur une tuyère plus récente. La pipe est ornée de scènes de chasse aux morses et baleines en Umiak et Kayak, d'une chasse aux caribous à pied, et un troupeau de caribous dans un enclos.

Défense de morse (*Odobenus rosmarus divergens*)

Cassée et collée (décollée).

Dimensions : 20,5 x 4,3 x 1,6 cm.

Alaska ou Canada. Époque Thulé vers 1900.

Collection du Prof. Robert Gessain (1907-1986)

Compagnon de voyage et d'exploration arctique de Paul-Émile Victor et directeur du Musée de l'Homme.

400 / 500



29

29 Petit couteau à lame de fer chevillée dans un manche en os courbé orné d'une spirale gravée.

Dimensions : 8,8 x 3,2 x 1 cm.

Groenland. Ammassalik.

XIX^{ème} / XX^{ème} siècle.

Collection du Prof. Robert Gessain (1907-1986)

Compagnon de voyage et d'exploration arctique de Paul-Émile Victor et directeur du Musée de l'Homme.

100 / 200



30

30 Pointe de flèche d'étourdissement pour oiseaux à tête cruciforme et ornée d'un délicat décor gravé.

Défense de morse minéralisée (*Odobenus rosmarus divergens*) avec une belle patine foncée.

Manques anciens et stigmates d'âge et d'utilisation.

Dimensions : 3 x 1,5 Ø cm

Alaska. Détroit de Béring.

Fin de l'ère Punuk (500-900 après J.C.) début de l'ère Thulé (1000-1900).

Collection du Prof. Robert Gessain (1907-1986)

Compagnon de voyage et d'exploration arctique de Paul-Émile Victor et directeur du Musée de l'Homme.

50 / 80



31

31 Poignée ou tirette représentant un grand morse stylisé aux yeux, oreilles, et narines incrustés.

Défense de morse (*Odobenus rosmarus divergens*).

Dimensions : 10,5 x 4 x 3 cm

Alaska. Détroit de Béring.

Fin de l'ère Thulé (1800-1900).

800 / 1 000



32

32 Important archet de perceuse gravé de scènes de chasse, de guerre et de la vie quotidienne sur l'ensemble des faces. Défense de morse (*Odobenus rosmarus divergens*).
Dimensions : 41 x 2 cm.
Alaska. Détroit de Béring.
Seconde moitié de l'ère Thulé (1500 - 1900).

Provenance : Sotheby's, Londres, 1965, lot n°18.

Collection du Prof. Robert Gessain (1907-1986)

Compagnon de voyage et d'exploration arctique de Paul-Émile Victor et directeur du Musée de l'Homme.

2 500 / 3 500



33

33 Petit masque grotesque en bois sculpté et son moulage en plâtre.
Dimensions : 9 x 6,3 x 3 cm (bois)
Dimensions : 9 x 6,3 x 3 cm (plâtre)
Groenland. Ammassalik. XX^{ème} siècle.

Collection du Prof. Robert Gessain (1907-1986)

Compagnon de voyage et d'exploration arctique de Paul-Émile Victor et directeur du Musée de l'Homme.

1 000 / 2 000



34

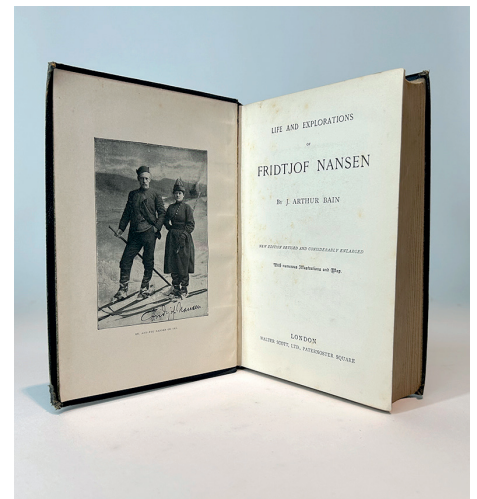
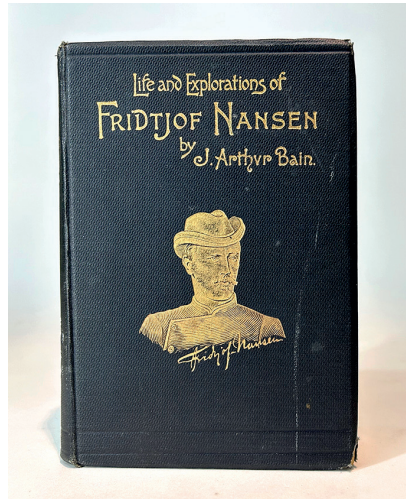
34 Lampe à huile (*unaqit*) en pierre noircie de suie, avec dépôts de gras animal, et accompagnée d'un support en bois à trépied démontable. Utilisée pour le chauffage, la lumière et la cuisson, la lampe est un des objets essentiels à la survie dans l'Arctique. Pierre (stéatite) et bois de flottage (conifère) avec une patine d'âge et d'utilisation.
Dimensions : 37 x 23 x 7 cm.
Dimensions trépied : 27,5 x 43,5 x 35,5 cm.
Groenland oriental. Ammassalik, XIX^{ème} / XX^{ème} siècle.

Collection du Prof. Robert Gessain (1907-1986)

Compagnon de voyage et d'exploration arctique de Paul-Émile Victor et directeur du Musée de l'Homme.

1 500 / 2 000

**Ouvrages de travail provenant de la bibliothèque du Dr. Robert Gessain.
Certains tomes sont annotés, d'autres portent des marque-pages et insertions de documents.**



35

35 Life and explorations of Fridtjof Nansen.
Auteur : J. Arthur Bain.
Édition anglaise : Walter Scott, Limited, Paternoster Square.
MDCCCLXXV (1875).
Ouvrage de travail et de référence en l'état.

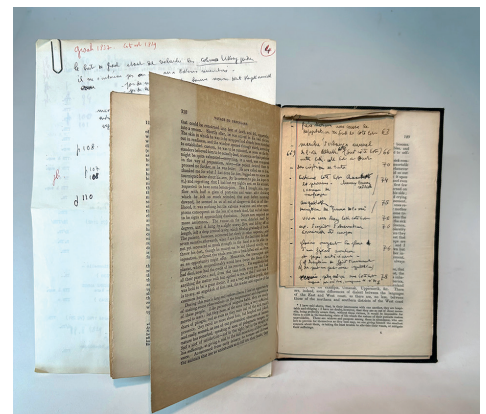
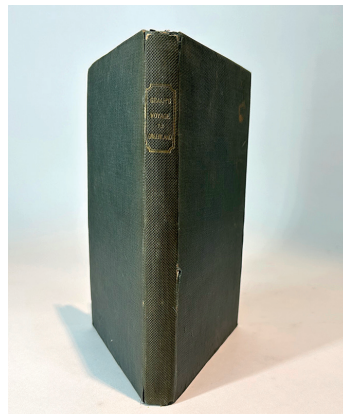
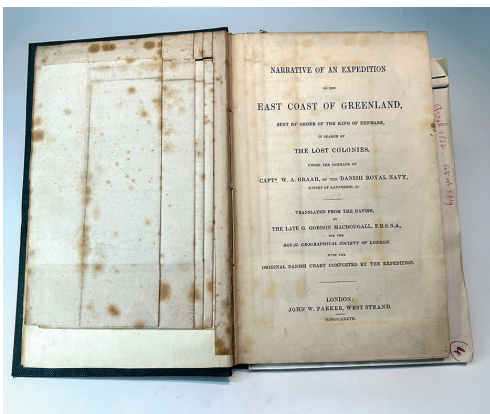
Étiquette du premier prix de langue anglaise attribué à C. Byrne, le 21 Juin 1901.

Inscription du Prof. Bernhard R????, July 47, Dublin.

Bibliothèque du Prof. Robert Gessain (1907-1986)

Compagnon de voyage et d'exploration arctique de Paul-Émile Victor et directeur du Musée de l'Homme.

100 / 200



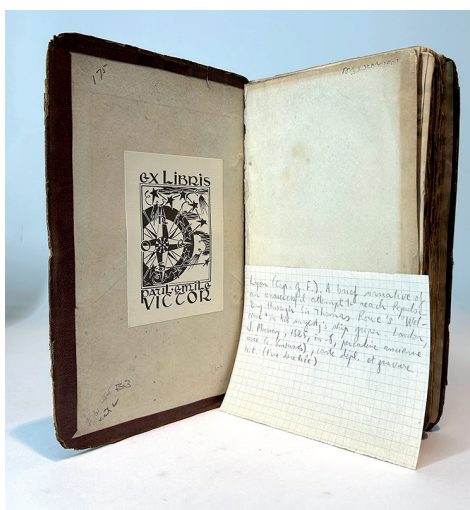
36

36 Voyage to Greenland. Narrative of an expedition to the East Coast of Greenland.
Auteur : Captain Wilhelm August Graah.
Édition anglaise : John W. Parker, Street Martin's Lane, London. MDCCCXXXVII (1837).
Ouvrage de travail et de référence en l'état.
Annotations et divers documents et commentaires insérés.

Bibliothèque du Prof. Robert Gessain (1907-1986)

Compagnon de voyage et d'exploration arctique de Paul-Émile Victor et directeur du Musée de l'Homme.

500 / 600

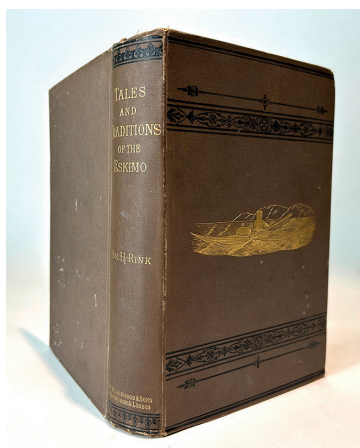


37

37 A brief narrative of an unsuccessful attempt to reach Repulse Bay, through Sir Thomas Rowes "Welcome" in his majesty's ship Griper in the year MDCCCXXIV (1824).
 Auteur : Captain G. F. Lyon, R.N.
 Édition anglaise : John Murray, Albemarle-Street, London. MDCCCXXV (1825).
 Ouvrage de travail et de référence en l'état.
 Ex libris de Paul-Emile Victor.

Bibliothèque du Prof. Robert Gessain (1907-1986)

Compagnon de voyage et d'exploration arctique de Paul-Émile Victor et directeur du Musée de l'Homme. 300 / 400

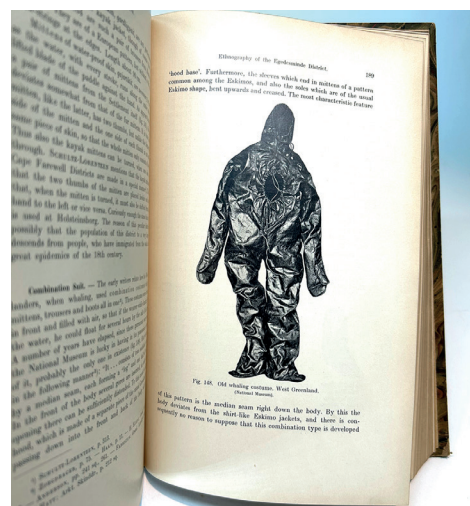
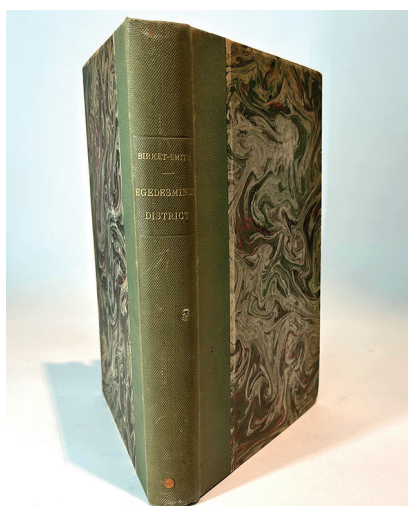
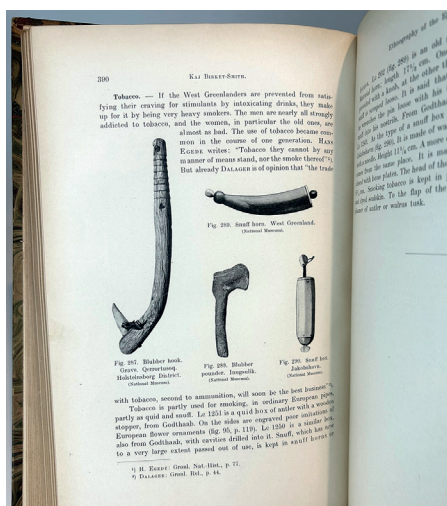


38

38 Tales and Traditions of the Eskimo - with a sketch of their habits, religion, language and other peculiarities.
 Auteur : Dr Henry Rink et traduit par lui-même.
 Édition anglaise : William Blackwood and Sons, Edinburgh and London. MDCCCLXXV (1875).
 Ouvrage de travail et de référence en l'état.

Bibliothèque du Prof. Robert Gessain (1907-1986)

Compagnon de voyage et d'exploration arctique de Paul-Émile Victor et directeur du Musée de l'Homme. 150 / 250



39

39 Ethnography of the Egedesminde District with aspects of the General Culture of West Greenland.

Auteur : Kaj Birket-Smith et traduit par Aslaug Mikkelsen, M. A.

Édition anglaise : C. A. Reitzel, Boghandel, Copenhagen. 1924.

Ex libris de Paul-Emile Victor

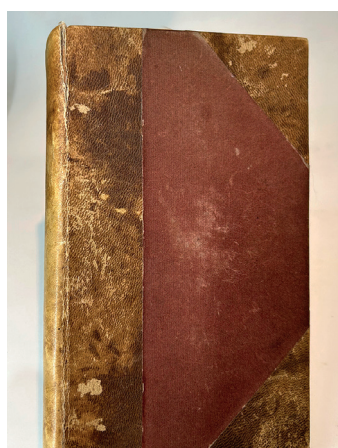
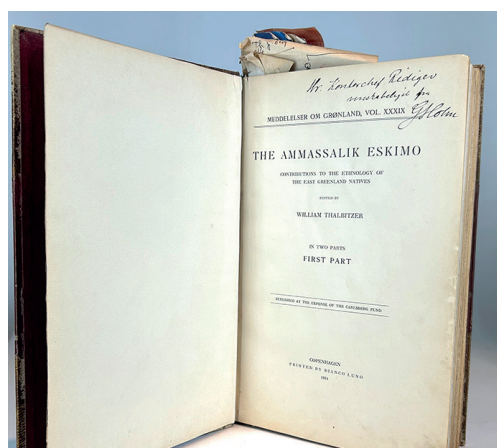
Envoi de l'auteur à M. Victor en français.

Ouvrage de travail et de référence en l'état.

Bibliothèque du Prof. Robert Gessain (1907-1986)

Compagnon de voyage et d'exploration arctique de Paul-Émile Victor et directeur du Musée de l'Homme.

50 / 100



40

40 Meddelelser om Grønland, Vol XXXIX. The Ammassalik Eskimo. Contributions to the ethnology of the East Greenland natives. First Part

Auteurs : G. Holm, Søren Hansen, H. Rink, J. Hansen, Johan Petersen, William Thalbitzer

Éditeur : William Thalbitzer.

Édition anglaise : William Thalbitzer, Bianco Luno, Copenhagen. 1914.

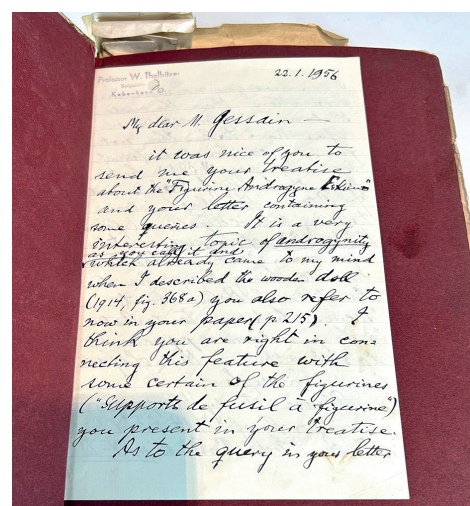
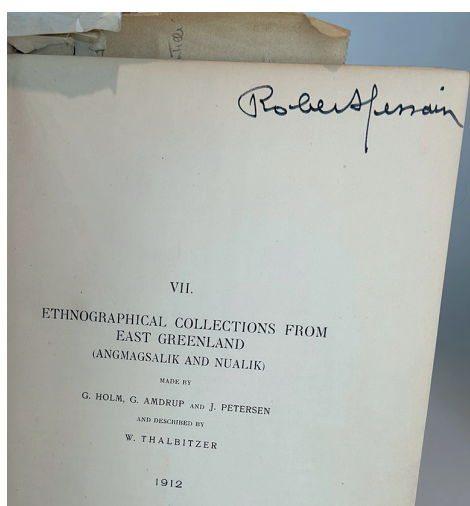
Envoi de Gustave Holm. Annotations et divers documents insérés. Signature de Robert Gessain.

Ouvrage de travail et de référence en l'état.

Bibliothèque du Prof. Robert Gessain (1907-1986)

Compagnon de voyage et d'exploration arctique de Paul-Émile Victor et directeur du Musée de l'Homme.

100 / 200

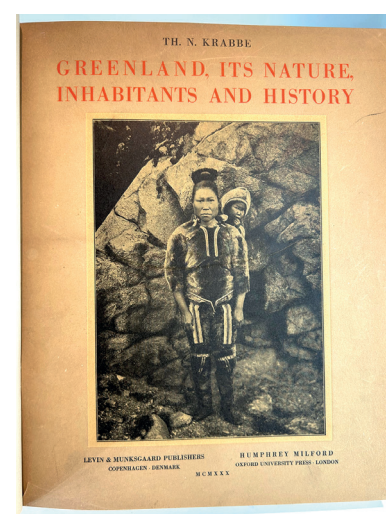
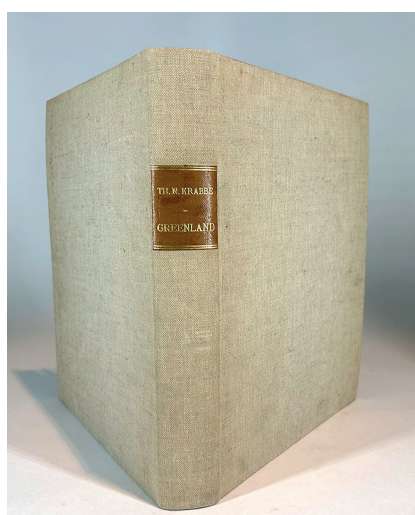
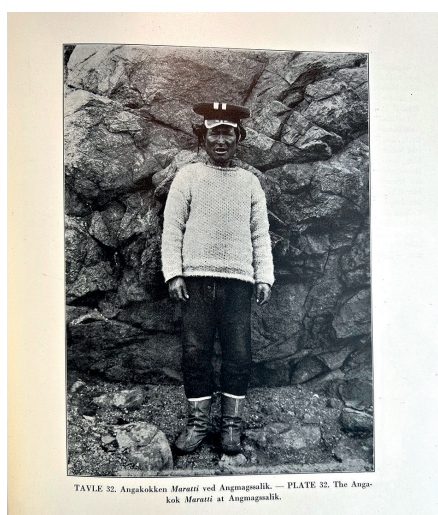


- 41 Ethnographical collections from East Greenland (Angmagsalik and Nualik) VII
Auteurs: G. Holm, G. Amdrup and J. Petersen, William Thalbitzer.
Édition anglaise : William Thalbitzer. 1912.
Annotations et divers documents insérés.
Lettre de William Thalbitzer.
Signature de Robert Gessain
Ouvrage de travail et de référence en l'état.

Bibliothèque du Prof. Robert Gessain (1907-1986)

Compagnon de voyage et d'exploration arctique de Paul-Émile Victor et directeur du Musée de l'Homme.

80 / 120



- 42 Greenland its Nature, Inhabitants, and History.
Auteur : Th. N. Krabbe, traduction de Anne I. Fausbøll.
Édition anglaise : Levin & Munksgaard, Copenhagen & Humphrey Milford, London. MCMXXX (1930)
Signature de Carl V. Schering ?
Ouvrage de travail et de référence en l'état.

Bibliothèque du Prof. Robert Gessain (1907-1986)

Compagnon de voyage et d'exploration arctique de Paul-Émile Victor et directeur du Musée de l'Homme.

80 / 120

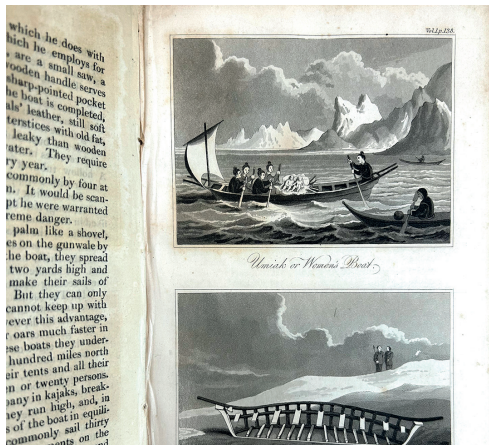


42

43 Description et Histoire Naturelle du Groenland.
Auteur : Mr Eggede, missionnaire et évêque du Groenland et traduit par Mr D.R.D.P.
Edition française : Frères C. & A. Philibert, Copenhague et Genève. MDCCLXIII (1763)
Exlibris Gabriel Archinard
Ouvrage de travail et de référence en l'état.

Bibliothèque du Prof. Robert Gessain (1907-1986)
Compagnon de voyage et d'exploration arctique de Paul-Émile Victor et directeur du Musée de l'Homme.

800 / 1 200



44

44 3 ouvrages :
-The history of Greenland including an account of the mission carried on by the united brethren in that country, Vol. I./ II.
Auteur : David Crantz.
Édition anglaise : Longmans, Hurst, Rees, Orme, and Brown, London. 1820.
Insertions de documents
-The "Teddy" Expedition among the Ice Floes of Greenland.
Auteur : Kai R. Dahl traduit par Grace Isabel Colbron.
Édition anglaise : D. Appleton and Company, New York & London. 1925.
Annotations.
Ouvrages de travail et de référence en l'état.

Bibliothèque du Prof. Robert Gessain (1907-1986) Compagnon de voyage et d'exploration arctique de Paul-Émile Victor et directeur du Musée de l'Homme.

200 / 300

OCÉANIE



46 Plat à nourriture à l'usage d'une personne notable. Le bol, naviforme, est orné en haut relief de part et d'autre d'un visage d'ancêtre fortement stylisé, au nez exagéré et percé. Les extrémités pointues du bol sont ornées d'un motif représentant la bouche grimaçante et dentue d'un poisson (requin ?). Le dessous est gravé d'un important motif en étoile à quatre branches enserrant trois cercles dont celui du milieu représente un soleil.

Bois de kwila noirci et rehauts de chaux avec une patine sèche.

Manques et usures.

Dimensions : 48,5 x 19,5 x 10 cm.

Mélanésie. Papouasie-Nouvelle-Guinée. Golfe Huon. Îles Tami.

Ancienne collection Pierre Langlois

Ancienne collection Stéphane Martin. Paris.

500 / 600



47 Bouclier de guerre « *vayola* », dit de « Chef » ou cérémoniel. Le corps du bouclier est composé d'une épaisse planche façonnée en une subtile courbure, et sculptée pour incorporer une complexité de formes rares dont un plan concave dans la partie inférieure et un autre convexe vers le haut. Le bord de la planche est biseauté vers l'arrière de manière variable et évolutif. La double poignée est composée de deux brins de rotin insérés à travers l'épaisseur de la planche. Le décor peint se décompose en divers éléments représentant des animaux, insectes, poissons et éléments astronomiques assemblés de manières assez stéréotypées car les motifs sont relativement identiques d'un bouclier à l'autre tant par leurs formes que par leurs emplacements à l'intérieur de l'organisation générale. Malgré de nombreuses tentatives d'interprétation, le magnifique décor des quelque 150 boucliers peints des îles Trobriand recensés reste une énigme.

Bois, rotin, et pigments avec une très belle patine d'âge et d'utilisation. Présence d'au moins deux pointes de lances traversantes et diverses traces de coups.

L'arrière est peint en rouge monochrome (aujourd'hui usé) sur un fond noir avec au sommet un triangle peint en blanc.

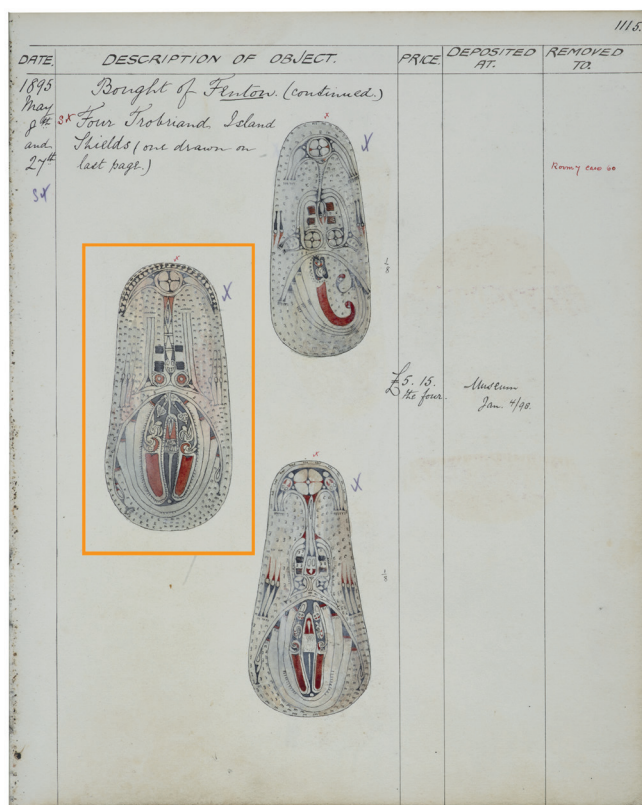
Dimensions : 84 x 38 x 4 cm.

Mélanésie. Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Îles Trobriand. Région Massim.

XIX^{ème} siècle (avant 1895).

Inscription au dos à la peinture blanche par Harold St George Gray (1872-1963) assistant du Gen. Pitt Rivers ou Leonard Halford Dudley Buxton de l'équipe du Pitt Rivers Museum : BT. OF FENTON, MAY 1895. TROBRIAND ISLANDS, S. PACIFIC



Provenance :

- Samuel G. Fenton, (actif de 1887 à 1927) marchand et commissaire-priseur qui vend des œuvres exotiques, armes anciennes et archéologie avec des espaces à Londres notamment sur New Oxford Street et Holywell Street, Leicester Square. Actif sous les appellations Fenton & Sons, Messrs Fenton Ltd, Fenton & Co, S G Fenton Ltd, et Messrs Fenton Ltd and Fenton & Sons Ltd.

- Le général Augustus H. Lane Fox Pitt Rivers, Farnham, Dorset, et acquis chez Fenton, maison de vente, en mai (soit le 8 soit le 27) 1895 avec 3 autres boucliers des îles Trobriands (dont celui de la collection d'André Breton) pour le prix de 5£. 15s.

- Pitt Rivers Museum, Farnham, Dorset, arrivé au Musée le 4 janvier 1898 et exposé dans la salle 4, vitrine 60.

Par descendance.

Ex coll. : l'Ophtalmologiste Dr. Otto-Erich Lund (1925-2019), Munich, acquis vers 1970/1980 sur le marché européen.

Publication. : Livre d'inventaire Pitt Rivers pages 1114 et 1115, Cambridge University Library. Voir le bouclier, avec exactement la même inscription et provenance, dans la collection André Breton : <https://www.andrebreton.fr/fr/work/56600100080430>

Il faut noter que d'après Harry Beran*, qui cite Bronislaw Malinowski et le Rev. Samuel Fellows, les dernières grandes batailles se sont déroulées vers 1899 dans les îles Trobriand avec une pacification dès lors et l'abandon progressif des armes et boucliers. Du fait que ce bouclier a été acquis en mai 1896 chez Fenton's montre qui s'agit d'une œuvre pré-datant l'arrêt des combats et d'une temporalité bien plus ancienne et assurée que la majorité des boucliers de ce genre.

*Communication personnelle et à paraître dans le futur ouvrage de Harry Beran en préparation sur l'Art de la Région Massim.







48 Objet énigmatique en forme de double losange peut être lié aux cérémonies de la chasse aux têtes. L'œuvre est ornée à chacun des quatre points d'une tête humaine. Les bras du losange extérieur sont gravés de motifs représentant des roussettes ou renards volants, chauve-souris frugivore associée à la chasse aux têtes, car pour les Asmat l'arbre symbolise l'homme et les fruits, sa tête. Le losange intérieur est décoré du motif de chasse à la tête ainor. La fonction de ce type d'objet ne semble pas consignée dans les textes, cependant, un autre exemple mais à losange unique a été photographié par Carel M.A. Groenevelt dans les années 1940/50 dans la région de la rivière Eil en pays Asmat. Cette photographie est présente dans l'album photo privé de Groenevelt qui a été cédé par sa veuve à Wim Bowman à Amsterdam et qui fait aujourd'hui partie de la collection de Michel Thieme. Cornelis Pieter Meulendijk, lors de la vente de l'objet à Loed van Bussel, aurait transmis l'information selon laquelle l'objet était fixé à un poteau en bois horizontal qui était passé à travers les murs de la Maison des Hommes et était agité en un « va-et-vient » pendant des cérémonies.

Bois patiné par l'âge et l'usure, pigments, ficelle de brousse, chaux et graines dites larmes de Job (Coix Lacryma jobi).

Dimensions : 82 x 35 cm.

Mélanésie. Nouvelle-Guinée-Indonésienne.

Irian Jaya. Mer d'Arafura. Peuple Asmat,

Début / milieu du XX^{ème} siècle.

Provenance :

Cornelis Pieter Meulendijk (1912-1979) Amsterdam

Loed van Bussel (1935-2018), Amsterdam.

Étiquette médaillon avec inscription manuscrite : « MIEUWAQUIMEA ASMAT BA-012-001 »

3 000 / 4 000

49 Ornement d'avant de pirogue ou *tabuya* très joliment sculpté de part et d'autre de têtes d'oiseaux imbriqués. Bois avec une patine foncée et des stigmates d'âge et d'utilisation. Dimensions : 33,5 x 15 x 2 cm Mélanésie. Papouasie-Nouvelle-Guinée. Région Massim. Îles Trobriand. XIX^{ème} / XX^{ème} siècle.

Ancienne collection Pierre Langlois.

Ancienne collection Stéphane Martin.

Paris.

600 / 800





50 Rare éventail, ou *tahi'i*, complet présentant un manche sculpté (*ke'e*) de deux paires de tiki et une pale magnifiquement tressée et blanchie à la chaux. Les tiki se présentent en deux registres superposés : celui du haut montre les tiki en buste et posés dos à dos, les mains sur le ventre. Le registre inférieur est composé de deux tiki montrés de plain-pied dans la position dite "Polynesian Stance" et dos à dos. Le manche se termine par un pommeau en demi-lune. Le manche dans son ensemble présente une usure forte montrant un long et intense usage indicateur d'un grand âge. La pale, tressée de manière remarquable, est enfilée sur la longue tige de fixation du manche et montre une trame très fine et serrée.

Bois, feuille de palmier, fibres de coco, et chaux avec une patine d'âge et d'utilisation.

Consolidations, usures et manques.

Hauteur : 45 cm.

Polynésie. Îles Marquises.

XIX^{ème} siècle ou antérieur.

Provenance :

Collection Leo et Karin Van Oosterom, La Haye/Amsterdam, acquis en 1969

Transmis par descendance

Vente du 13 juin 2018, Sotheby's - Arts d'Afrique et d'Océanie, Paris, lot 10.

Soclé et équipé d'une boîte de transport dédié.

20 000 / 25 000



50



51

51 Lance cérémonielle. La pointe de la lance, en obsidienne, est insérée dans un entrelacement de fibres végétales. Elle surmonte un manche décoré de motifs géométriques. Bois, fibres, pigments, résine de noix de parinarium, obsidienne. (Légères ébréchures à la lame.) Longueur : 214,5 cm. Archipel Bismarck. Iles de l'Amirauté. XIX^{ème} siècle.

Galerie A.J.P. Meyer, Paris.

Publié dans « ...De danse et de guerre... » Galerie Dodier Parcours des Mondes 20015. N° 38.

800 / 1 000



52

52 Lance cérémonielle. Les deux pointes de la lance, en obsidienne, sont insérées dans un entrelacement de fibres végétales. Elles surmontent un manche ajouré décoré de motifs géométriques. Bois, fibres, pigments, résine de noix de parinarium, obsidienne. (Légères ébréchures à la lame.) Longueur : 214,5 cm. Archipel Bismarck. Iles de l'Amirauté. XIX^{ème} siècle.

Galerie A.J.P. Meyer, Paris.

Publié dans « ...De danse et de guerre... » Galerie Dodier Parcours des Mondes 20015. N° 40.

1 000 / 1 200

AFRIQUE



54

53 Statuette de protection.
Bois à belle patine d'usage.
Hauteur : 14 cm.
Grassland du Cameroun.
Peuple Bangwa

*Ancienne collection Saint Géry.
Ancienne collection Stéphane Martin.
Paris.* 200 / 300

54 Masque facial, représentation
d'un calao. Le visage est orné d'un
décor géométrique en cercles et en
triangles.
Une oreille est remplacée
anciennement.
Bois polychrome.
Hauteur : 47 cm.
Burkina Faso. Ethnie Nuna / Nunuma.

*Etiquette à l'intérieur du masque :
Le Corneur Roudillon Paris.*

500 / 600



55

55 Masque casque *ikorodo*
représentant l'esprit d'une jeune fille.
La bouche ouverte montre les dents,
les sourcils hachurés surmontent
les yeux percés d'une mince fente.
Présence de chéloïdes sur le front
et les tempes. Une haute coiffe est
composée de deux paires de peignes
de chaque côté d'une grande arche
centrale ajourée.
Bois, pigments blanc et noir. Un tissu
multicolore est accroché à la base du
masque.
Dimensions : 56 x 32 x 16 cm.
Nigéria. Ethnie Igbo.

*Ancienne collection Maurice Ratton,
Paris.
Christie's Paris. 7 décembre 2006,
lot numéro 79.* 2 500 / 3 500



53



56 Ancêtre masculin représenté debout, les bras collés le long du corps et les avant-bras décollés. Les mains sont posées sur le ventre et les jambes légèrement fléchies. Bois dur à patine claire. (Usures d'usage) Hauteur : 85 cm. Mali. Falaise de Bandiagara. Peuple Dogon, style n'duleri. XVIII^{ème} / XIX^{ème} siècle.

15 000 / 25 000

57 Cheval de danse des *korèdugaw*.
Le *korèduga* est un personnage de bouffon sacré qui rançonne gentiment les villageois dans les manifestations publiques en faisant toutes sortes de pîreries à l'aide de sa marionnette-cheval.
Bois, laiton, cuir et crin.
Hauteur : 86 cm. Soclé.
Mali. Région de Macina.

Exposition : « les chevaux de la satire, les *korèdugaw* du Mali ». Texte de Jean-Paul Colleyn. Editions Gourcuff Gradenigo. Galerie Loeb. 2010. Reproduit page 35 du catalogue.
2 000 / 3 000



57

58 Masque facial zoomorphe. La bouche et les yeux sont grand ouverts. Il est coiffé d'une paire de cornes.
Bois à patine sombre.
Dimensions : 27 x 14 x 11 cm
Nigéria. Ethnie Ibibio.

Ancienne collection privée Jean-Michel Huguenin avec étiquette rouge spéciale.
Ancienne collection Stéphane Martin. Paris.

600 / 800



58



59 Poteau *Botcho*. Représentation d'une tête humaine.

Ces piquets étaient plantés à l'entrée des maisons et symbolisaient le Dieu Vodun Legba, protecteur de la maison et de la famille.

Bois dur à patine naturelle avec érosion du temps sur la partie basse.

Hauteur : 116 cm

République du Bénin. Ethnie Fon.

Provenance : Galerie l'Accrosonge. Paris.

Ancienne collection Stéphane Martin. Paris.

3 000 / 4 000

60 Poteau Botcho.
Personnage féminin représenté debout, les mains posées de part et d'autre du nombril.
Ces piquets étaient plantés à l'entrée des maisons et symbolisaient le Dieu Vodun Legba, protecteur de la maison et de la famille.
Bois dur à patine naturelle avec érosion du temps sur la partie basse.
Hauteur : 101 cm
République du Bénin. Ethnie Fon.

*Ancienne collection Jacques Kerchache.
Ancienne collection Stéphane Martin. Paris.
Exposition : "Botcho" Sculptures Fon, Bénin. Espace
Rebeyrolle. Eymoutiers, Haute Vienne. 1996.
Publié au catalogue page 26.*

3 000 / 4 000



AMÉRIQUE PRÉCOLOMBIENNE



61

61 *Xoloitzcuintli*. Représentation d'un chien glabre dressé sur ses quatre pattes. Ce mot vient de la langue aztèque et combine le nom du Dieu chien Xolotl avec le nom commun chien, itzcuintli. Ces chiens étaient les compagnons de l'esprit de leur maître et accompagnaient l'âme du mort dans son voyage dans l'au-delà. Céramique à engobe rouge, oxydations noires. Longueur : 30 cm. Hauteur : 20,5 cm. Mexique, Civilisation des côtes du Pacifique, Etat de Colima. Période proto-classique. 100 avant - 250 après J.C.

Exposition « témoignage vivant des indiens disparus » 15 juin – 15 juillet 1971. Galerie Philippe Dodier. Avranches.

1 800 / 2 000

62 Vase à double compartiments surmonté d'une anse en étrier représentant deux baleines accolées, leurs queues tournant vers l'extérieur. Les yeux sont en forme de croix avec les pupilles en relief. Les bouches sont rectangulaires avec les fanons gravés. Des lignes en pointillés ornent les corps. Céramique lustrée ocre-rouge, beige et noir. (Goulot recollé). Hauteur : 18 cm. Pérou. Civilisation Chavin tardif. 700-400 avant J.C.

Ancienne collection Jean Lions. Exposition « vases de fouilles des déserts péruviens » 15 juin – 15 juillet 1990. Galerie Philippe Dodier.

800 / 1 000



62



63

63 Masque pendentif funéraire. Les yeux ovales et en creux.
Diorite verte mouchetée. Hauteur : 15 cm.
Mexique. État de Guerrero. Civilisation Chontal.
Fin de la période préclassique. 300-100 avant J.C. 2 000 / 3 000



64

64 Vase siffleur à deux tons et deux compartiments reliés ensemble par une anse en pont et deux tubulures à la base. L'un des récipients représente un personnage assis, les jambes croisées. Il porte une coiffure à longues nattes qui tombent dans le dos et des scarifications sur le nez et les joues. Les bras sont collés au corps et les mains tiennent une sorte de longue tige à tête d'épi qui passe sous une lanière nouée autour de la panse de l'autre récipient. Ce dernier est monté sur trois larges pieds tubulaires et se termine au sommet par un fin goulot pointu. Céramique lustrée ocre-rouge à dessins géométriques noirs. (Légers bouchages). Hauteur : 23,5 cm.
Pérou Côte Nord. Civilisation Viru. 400-100 avant J.C.
800 / 1 000



65

65 Vase représentant une vieille femme, très ridée, assise dans une attitude de méditation les mains posées sur le genou relevé. Elle porte deux anneaux d'oreilles en tumbaga. L'anse en étrier est à l'arrière du vase. Céramique lustrée ocre-rouge. Hauteur : 18,5 cm.
Pérou Côte Nord. Civilisation Mochica II.
300-400 après J.C. 800 / 1 000



66

66 Masque. Les traits sont définis avec rigueur, les lèvres sont élégantes, le nez aquilin, les yeux ovales et en creux. Pierre noire polie. (Cassures et usures visibles). Hauteur : 13,5 cm. Mexique. Vallée de Mexico. Civilisation Teotihuacan. III^{ème} / VI^{ème} après J.C.

4 000 / 5 000



67

67 Scène représentant un accouplement, l'homme est couché sur la femme. Anse en étrier partant du dos de l'homme et rejoignant le bord du vase. Céramique lustrée noire à reflets gris et beige. Hauteur : 15,5 cm Pérou Côte Nord. Civilisation Mochica I. 100-300 après J.C.

600 / 800



68

68 Vase siffleur à deux compartiments ronds ornés l'un d'une tête, l'autre d'un goulot. Représentation de poissons sur fond pastillé sur chaque boule. Anse en pont, extrêmement fine, réunissant les deux compartiments. Céramique lustrée noire. (trou sur une des panses). Dimensions : 20 x 23 cm. Pérou Côte-nord. Civilisation Lambayeque. 1100 / 1400 après J.C.

400 / 600



69 Grand personnage représenté debout, les mains posées sur les hanches. Le décor est géométrique. Ces statuettes étaient probablement en rapport avec des rites d'initiation ou des cultes funéraires associés à la fertilité et à son cycle annuel de mort et de renaissance. Céramique à engobe rouge brique et blanc crème. (Cassée collée usures).

Hauteur : 33 cm.

Mexique. Etat de Guanajuato.

Culture Chupicuaro. 600 avant / 200 après J.C.

Rapport scientifique de thermoluminescence QED Laboratoire du 25/09/2017 conforme.

6 000 / 8 000

INDES



71

71 Torse de Divinité masculine représentant *Vishnou* ou *Shiva*. Il porte un large collier en forme de pétales de lotus et une ceinture perlée d'où tombe un pan central réuni à un large cordon, l'ensemble orné de pendeloques et de perles.

Grès beige. Usures du temps.

Hauteur : 58 cm (+ socle)

Inde du Nord. Etat du Rajasthan.

Epoque médiévale. XI^{ème} / XII^{ème} siècle.

Expertise de Philippe Dodier des années 90.

4 000 / 5 000



70

70 Torse d'*Apsara*. Elle porte un collier au ras du cou en forme de boutons de lotus qui se prolonge au centre par une rangée de perles qui passe entre ses seins. Un autre long collier à deux rangées de perles ondule sur ses seins.

Grès beige. Usures du temps.

Hauteur : 13,8 cm (+ socle)

Inde du Nord. Etat du Rajasthan.

Epoque médiévale. XI^{ème} / XII^{ème} siècle.

Expertise de Philippe Dodier des années 90.

400 / 600

72 Buste du Dieu *Vishnou*. Il porte la haute coiffure en tiare Jatamakuta, ornée de perles, deux pendants d'oreilles et un double torque.

Grès beige. Usures du temps.

Hauteur : 32,5 cm (+ socle)

Inde du Nord. Etat du Rajasthan ou du Madhya-Pradesh

Période post Gupta. VI^{ème} / VIII^{ème} siècle.

Expertise de Philippe Dodier des années 90.

2 000 / 3 000



72



73

73 Tête de *yali*. Les sourcils, surmontant deux yeux globuleux, sont ornés au centre d'un bijou et se dressent en hauteur comme deux petites cornes. Une moustache de félin entoure un nez légèrement courbe. La bouche entrouverte laisse apparaître de nombreuses dents et une petite langue en colimaçon.

Grès rose. Hauteur : 16 cm.

Inde du Nord.

Etat du Rajasthan ou du Madhya-Pradesh.

Epoque médiévale. XI^{ème} / XII^{ème} siècle.

Expertise de Philippe Dodier des années 90.

400 / 600

EGYPTE



74 Exceptionnelle momie aviforme dont la tête est revêtue d'un masque en stuc peint figurant les traits d'un faucon portant une perruque tripartite striée. Le corps est enveloppé dans un tissage de bandelettes de lin de couleur naturelle et brune entrecroisées avec une élégante régularité, du bitume en permettant la fixation. Cette momie est probablement une représentation de Sokharis, la déification de l'acte de séparer l'âme du corps après la mort, ou de séparer le « Ba » et le « Ka ».

A la période ptolémaïque, de nombreuses espèces d'animaux sacrés ont été embaumées et soigneusement momifiées. Des rapaces, des chats, des ibis, des crocodiles, etc... ont été retrouvés en grand nombre dans les temples où elles servaient probablement d'offrandes aux dieux.

Cet exemplaire est particulièrement remarquable pour ses dimensions exceptionnelles et son état de conservation.

Stuc, pigments et lin.

Dimensions : 49 x 14 x 12 cm

Egypte, période Ptolémaïque.

300-200 av. J.-C.

Provenance : Ancienne collection Aziz Sadigh, acquis avant 1980. Ancienne collection Steven Bono, Chicago, Illinois, Etats-Unis, acquis à la Sadigh Gallery, New York en 2001 ; Ancienne collection particulière américaine, acquis en avril 2014 à Washington, Etats unis. Puis Galerie Ghezlbash, Paris.

Ce lot est accompagné d'un certificat Artloss Register ref. S00086288 du 3 avril 2014 et des factures afférentes.

8 000 / 12 000



75

75 Statuette représentant le taureau Apis coiffé du disque solaire et de l'uraeus. Le dos est gravé.
Bronze.
Hauteur : 7 cm. Longueur : 8,5 cm.
Socle en marbre : 8 x 5,5 x 3 cm.
Egypte. Epoque Saïte.
XVI^{ème} dynastie. 664-525 avant J.C.

Ancienne collection Charles Schanté, Paris, avant 1968.
Puis collection Philippe Dodier.
Exposé : "Le goût de l'Egypte". Musée d'art et d'Histoire d'Avranches, 2016.
Publié au catalogue, page 8. Cat. 20.
Certificat d'exportation pour un bien culturel permanent
N° 170166 du 1 décembre 2015. 800 / 1 000



76

76 Statuette représentant la Déesse Neith marchant. Elle porte la coiffe de la basse Egypte.
Bronze. (Manque la plume de la coiffe).
Dimensions : 18,2 x 6 x 3,6 cm.
Socle : 8 x 5,5 x 3 cm.
Egypte. Epoque Saïte.
XVI^{ème} dynastie. 664-525 avant J.C.

Ancienne collection Charles Schanté, Paris, avant 1968.
Puis collection Philippe Dodier.
Exposé : "Le goût de l'Egypte". Musée d'art et d'Histoire d'Avranches, 2016.
Publié au catalogue, page 41. Cat. 18.
Certificat d'exportation pour un bien culturel permanent
N° 170183 du 1 décembre 2015. 1 200 / 1 800

AFRIQUE



77

77 Ancêtre Mukuya.

Statuette masculine fortement sexuée, représentée debout, les genoux légèrement fléchis. Les épaules rondes donnent naissance à des bras pliés à angle droit. Le cou est fort et cylindrique. Les yeux sont rehaussés d'éclats de faïence. La bouche est une fente horizontale, les lèvres sont charnues. Le visage se prolonge avec une barbe trapézoïdale. Le fétiche tient dans sa main gauche un fusil (pour abattre le gibier) et dans sa main droite, un couteau (pour le dépeçage et le partage). Cette statuette présente un orifice à l'anus ; lors de la consécration, un nganga y introduit l'esprit de l'ancêtre, le médicament bilongo, et rebouche le trou avec un tampon ou un morceau d'étoffe, aujourd'hui disparu. Une charge magique supplémentaire est accrochée à l'abdomen sur les scarifications rituelles.

Bois, patine brune. Hauteur : 21,6 cm.

République Démocratique du Congo.

Peuple Bembé.

Début XX^{ème} siècle.

Ancienne collection Willard B. Golovin, New York.

Pace gallery, New York.

Publié dans :

- Art Bakongo, les centres de style.

Raoul Lehuard 1989. Page 348 figure G 3-2-2.

- Sotheby's New York, 20 novembre 1990, n°130.

3 000 / 5 000



78

78 Ancêtre Mukuya.

Statuette représentée en position debout, les genoux légèrement fléchis. Les épaules rondes donnent naissance à des bras atrophiés et pliés à angle droit, les mains se rejoignent sur le ventre orné de scarifications rituelles. Deux trous de suspension se trouvent sous les aisselles. Le cou est fort et cylindrique. Les yeux sont rehaussés d'éclats de faïence.

La coiffe de cette statuette nous précise le style kingwe ou style à la coiffure indienne.

Cette statuette présente un orifice à l'anus ; lors de la consécration, un nganga y introduit l'esprit de l'ancêtre, le médicament bilongo, et rebouche le trou avec un tampon ou un morceau d'étoffe, aujourd'hui disparu.

Bois, patine brun rouge.

Hauteur : 11,2 cm.

République Démocratique du Congo.

Peuple Bembé.

Début XX^{ème} siècle.

2 000 / 3 000



79

79 Ancêtre *Mukuya*.

Statuette féminine sexuée, représentée en position debout, les genoux légèrement fléchis. Les épaules rondes donnent naissance à des bras pliés à angle droit, les paumes ouvertes devant elle. Le cou, fort et cylindrique, supporte une tête à la coiffure en bonnet. Les yeux sont rehaussés de deux petites perles. Des scarifications rituelles à décors géométriques ornent l'abdomen.

Cette statuette présente un orifice à l'anus ; lors de la consécration, un *nganga* y introduit l'esprit de l'ancêtre, le médicament *bilongo*, et rebouche le trou avec un tampon.

Cette attitude est celle des futurs initiés qui sont prêts à écouter l'enseignement des anciens.

Bois à patine brun foncé.

Hauteur : 14,5 cm.

République Démocratique du Congo.

Peuple Bembé.

Début XX^{ème} siècle.

Ancienne collection Donald Tait, Paris.

Publié dans :

- *Art Bakongo, les centres de style.*

Raoul Lehuard 1989.

Page 389 figure G 20-1-2.

2 000 / 3 000



80

80 Ancêtre *Mukuya*.

Statuette masculine sexuée représentée en position debout, les genoux légèrement fléchis. Le cou est fort et cylindrique. Les épaules rondes donnent naissance à des bras atrophiés et pliés à angle droit. Les yeux sont rehaussés d'éclats de faïence. La bouche est une fente étroite et horizontale, les lèvres sont charnues. Le fétiche tient dans sa main gauche unealebasse et dans sa main droite, un couteau. Des scarifications rituelles à décors géométriques ornent l'abdomen.

Cette statuette présente un orifice à l'anus ; lors de la consécration, un *nganga* y introduit l'esprit de l'ancêtre, le médicament *bilongo*, et rebouche le trou avec un tampon ou un morceau d'étoffe, aujourd'hui disparu.

Bois, patine brun rouge.

Hauteur : 22,2 cm.

République Démocratique du Congo.

Peuple Bembé.

Début XX^{ème} siècle.

Christies Londres 29 juin 1983.

3 000 / 5 000



81

81 Ancêtre *Mukuya*.

Statuette masculine sexuée, représentée en position debout, les genoux légèrement fléchis. Les épaules rondes donnent naissance à des bras pliés à angle droit. Le cou est fort et cylindrique. La pomme d'Adam est marquée. Les yeux sont rehaussés d'éclats de faïence. La bouche est une fente étroite et horizontale, les lèvres sont charnues. La coiffure de cette statuette forme une crête avec une grande natte qui descend du côté droit. Le fétiche tient dans sa main gauche un fusil (pour abattre le gibier). Des scarifications rituelles à décors géométriques ornent l'abdomen.

Cette statuette présente un orifice à l'anus ; lors de la consécration, un nganga y introduit l'esprit de l'ancêtre, le médicament bilongo, et rebouche le trou avec un tampon. Le fétiche est recouvert, à la taille, d'un morceau d'étoffe en coton.

Bois à patine brune.

Hauteur : 21 cm.

République Démocratique du Congo.

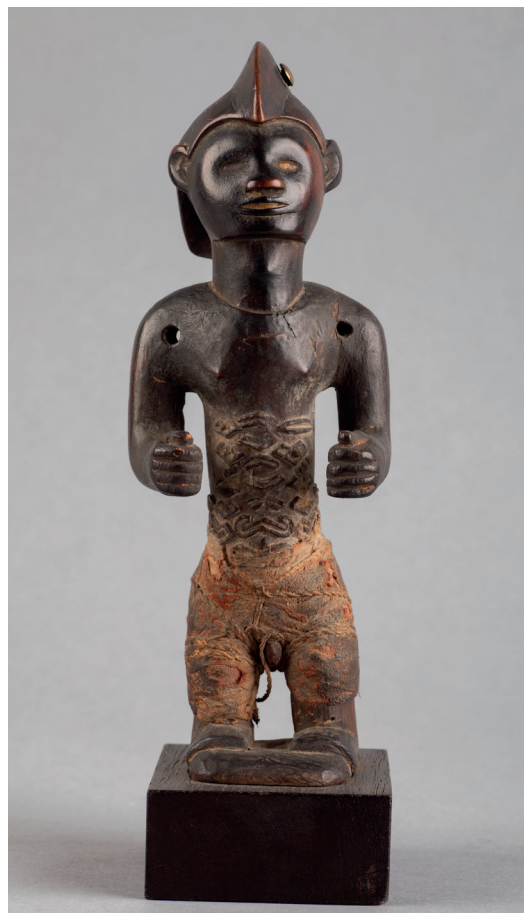
Peuple Bembé.

Début XX^{ème} siècle.

Galerie Maurice Ratton, 7 mars 1961.

Sotheby's Paris, 4 décembre 2019, n° 58.

5 000 / 6 000



82

82 Ancêtre *Mukuya*.

Statuette masculine sexuée, représentée en position debout, les genoux légèrement fléchis. Les épaules rondes donnent naissance à des bras pliés à angle droit. Le cou est fort et cylindrique. La pomme d'Adam est marquée. Les yeux sont rehaussés d'éclats de faïence. La bouche est une fente étroite et horizontale, les lèvres sont charnues. La coiffure de cette statuette forme une crête avec une grande natte qui descend du côté droit. Des scarifications rituelles à décors géométriques ornent l'abdomen. Cette statuette présente un orifice à l'anus ; lors de la consécration, un nganga y introduit l'esprit de l'ancêtre, le médicament bilongo, et rebouche le trou avec un tampon. Le fétiche est recouvert, à la taille, d'un morceau d'étoffe en coton.

Bois à patine brune.

Hauteur : 20 cm.

République Démocratique du Congo.

Peuple Bembé.

Début XX^{ème} siècle.

Galerie Maurice Ratton, 7 mars 1961.

Sotheby's Paris, 4 décembre 2019, n° 58.

5 000 / 6 000



83

83 Ancêtre *Mukuya*.

Statuette masculine fortement sexuée, représentée en position debout, les genoux légèrement fléchis. Les épaules rondes donnent naissance à des bras pliés à angle droit. Le cou est fort et cylindrique. Les yeux sont rehaussés d'éclats de faïence.

La bouche est une fente étroite et horizontale, les lèvres sont charnues. Le fétiche tient dans sa main gauche un fusil (pour abattre le gibier) et dans sa main droite, un couteau (pour le dépeçage et le partage.) Des scarifications rituelles à décors géométriques ornent l'abdomen.

Cette statuette présente un orifice à l'anus ; lors de la consécration, un *nganga* y introduit l'esprit de l'ancêtre, le médicament *bilongo*, et rebouche le trou avec un tampon ou un morceau d'étoffe, aujourd'hui disparu.

Bois à patine brune.

Hauteur : 16,9 cm.

République Démocratique du Congo.

Peuple Bembé.

Début XX^{ème} siècle.

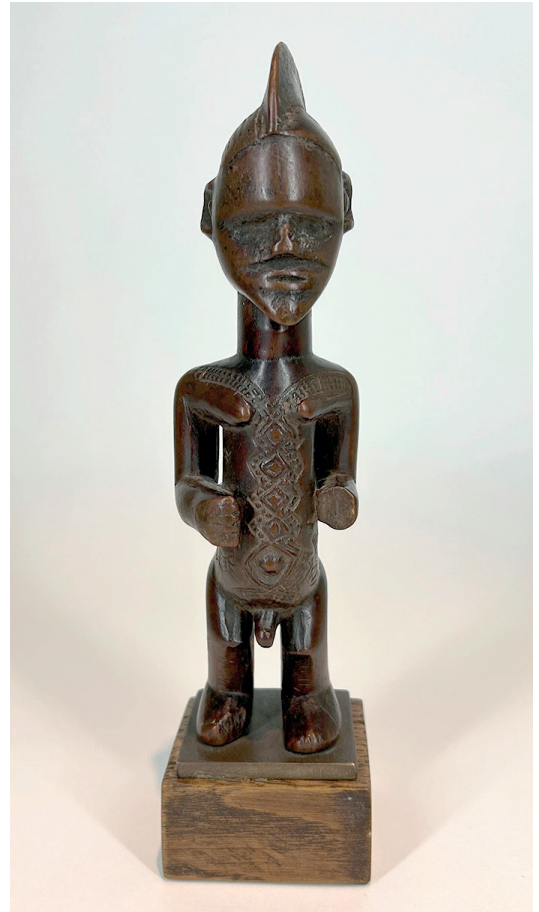
Socle de Kichizô Inagaki.

Ancienne collection RH Schoenberg, USA.

Ancien numéro de collection gravé sous le socle : 18289.

Galerie Philippe Ratton, Numéro d'inventaire inscrit sur le socle 2387.

3 500 / 4 000



84

84 Fétiche.

Statuette masculine à fonction magico-religieuse. Elle est représentée debout, les jambes légèrement fléchies. Les bras sont décollés d'un torse allongé, les épaules en arrière, les mains sont posées de part et d'autre de l'abdomen. Les scarifications pectorales sont en petits losanges, celles au-dessus des pectoraux sont géométriques. Le menton est en pointe. La tête est couronnée par une coiffe en crête et d'une natte latérale. La charge magique (*bilongo*) aujourd'hui disparue, était fichée dans un trou au niveau de l'anus.

Manque la main droite et restauration à la crête.

Bois, patine marron lustrée.

Hauteur : 19,5 cm.

République Démocratique du Congo.

Ethnie Bwende.

Début XX^{ème} siècle.

Henri Kamer, Paris 1962.

Dr David V. Becker, New York.

Bonhams New York, 14 novembre 2013. Lot n° 197.

David Serra, Barcelone 2014.

3 500 / 4 000



86 Statue longiligne représentée debout.
Les bras courbes suivent le mouvement du tronc.
La tête ronde, flanquée de deux yeux et d'une bouche gravée, surmonte un cou puissant.
Bois à patine brune.
Hauteur : 86 cm.
Nigéria. Ethnie Mumuye

*Ancienne collection Jacques Kerchache.
Ancienne collection Stéphane Martin. Paris.*

3 000 / 4 000



85

85 Canne de divination utilisée par les devins voltaïques. Le crochet est sculpté à l'effigie d'un personnage.
Bois à patine claire.
Longueur : 51,5 cm.
Burkina Faso. Ethnie Lobi.

150 / 200



87 Masque de danse populaire. Le front est bombé, les yeux rectangulaires ; scarifications sur le front, les joues et le menton ; la bouche est ornée de trois dents.
Bois à patine noire, trace de peinture végétale rouge.
Hauteur : 21 cm.
République du Congo / Angola.
Ethnie Tshokwe. Zone de Kahemba. 1 000 / 2 000

87

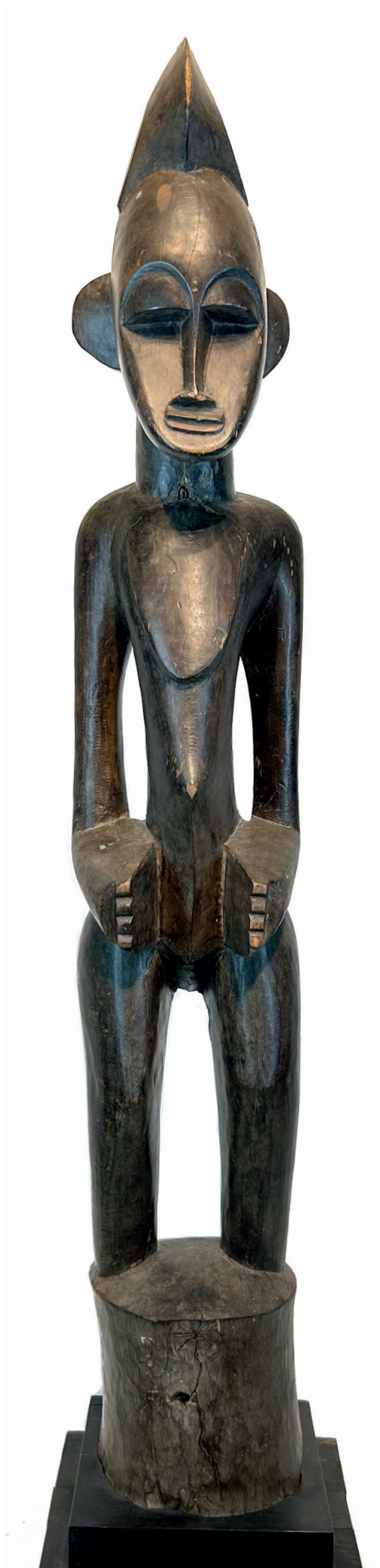


88 Haut de tenue de danse de cérémonie *égun*.
Partie supérieure du costume des revenants représentant deux têtes de dignitaires et deux têtes de singes.
Bois, trace de polychromie.
Usures et érosion du temps.
Dimensions : 28 x 24 cm.
Nigéria. Ethnie Yoruba.

Ancienne collection Stéphane Martin. Paris.

800 / 1 000

88



89

89 Statue représentant un personnage masculin debout sur une base cylindrique, les mains posées sur les hanches. Le visage est allongé et le menton projeté en avant. La coiffure est en crête avec une petite projection vers l'avant. Ces statues sont appelées Pombibele (ceux qui donnent naissance). Elles étaient utilisées durant les cérémonies accompagnant les funérailles des membres de la société Poro. Elles étaient laissées debout au milieu du cercle de cérémonie. Bois dur à patine brune. Hauteur : 107 cm. (+ socle). République de la Côte d'Ivoire. Ethnie senoufo. 1^{ère} moitié du XX^{ème} siècle.

Ancienne collection de René Rasmussen.

Certificat de Madame Marie José Vercamer (épouse de René Rasmussen) attestant la présence de cet objet dans la collection familiale.

4 000 / 7 000



90

90 *Blolo Bian*. Personnage masculin représenté debout. Les mollets sont galbés, les bras le long du corps. Les mains sont posées de part et d'autre du nombril. Le cou est cylindrique et le visage serein. Les yeux en amande sont séparés par un nez droit. Le front bombé se prolonge par une coiffure en chignon. Le cou et l'abdomen sont ornés de scarifications. Les Blolo Bla pour une femme, et Blolo Bian, pour un homme, incarnent l'épouse ou l'époux idéal que chaque individu possède dans l'autre monde. Le fétiche se manifeste dans la vie matérielle de tous les jours, il est conservé dans la maison de la personne et reçoit des offrandes. Manié régulièrement, il acquiert une patine brillante. Bois à patine noire. Dimensions : 38,5 x 7 x 6 cm. République de la Côte d'Ivoire. Ethnie Baoulé.

Ancienne collection Bordelaise.

1 000 / 1 500

OCÉANIE



91

91 Proue de canot évoquant un crocodile hautement stylisé, sculptée en ajours, la surface recouverte de motifs incisés abstraits curvilinéaires enfermant des frises dentelées. Bois, pigments verts, jaunes et rouges. Dimensions : 105 x 9 x 10 cm. Mélanésie. Papouasie-Nouvelle-Guinée. Haut Sépik. Rivière May. Iwam. Début milieu du XX^{ème} siècle.

Collecté par Fred Gerrits dans les années 1960.
Étiquette avec inscriptions manuscrites :
6026 Canoes teveu -- ? -- ? -- May River.
Ancienne collection Dr. Fred Gerrits. 600 / 800

92 Plateau cérémoniel pour servir les larves du capricorne lors des moments festifs ou commémoratifs. Il est sculpté avec une représentation d'ancêtre en sailli. Le personnage, le rebord et l'arrière du plateau sont ornés de motifs floraux profondément sculptés. Bois patiné par l'âge et l'usure. Longueur : 75 cm. Mélanésie. Nouvelle-Guinée-indonésienne. Irian Jaya. Peuple Asmat, Début / milieu du XX^{ème} siècle.

Ancienne collection Jean-Pierre Laprugne
& Galerie Mazarine 52, Paris. 2 000 / 3 000



92



93 Grande frise *Malagan*, ou *kobo-kobor*, provenant d'une maison d'initiation. Sculptée en forme de linteau il (homards, requins etc). Le personnage porte un kapkap sur sa poitrine et tient des serpents dans ses dents. Ces frise central.

Bois, pigments, résine et turbo-marmoratus opercula. Lacunes mineures, frottements et usures dues à l'âge et à l'usage. Longueur : 214 cm.

Mélanésie. Papouasie-Nouvelle-Guinée. Archipel Bismarck. Nouvelle-Irlande.

XIX^{ème} / XX^{ème} siècle, époque coloniale allemande avant 1914.

Provenance : Galerie Alexis Brimaud, Paris.



94

94 Lance cérémonielle ornée d'une importante tête aux visages stylisés en Janus anthropo-zoomorphe.

Bambou, bois et fixation végétale.

Longueur : 253 cm.

Archipel de Vanuatu, nord de l'Île Malekula.

Région des big Nambas.

Collecté à Dumbéa au XIX^{ème} siècle.

Ancienne collection Henri et Ghislaine Rime, Orléans.

Publié dans « ...De danse et de guerre... »

Galerie Dodier Parcours des Mondes 20015.

N° 8.

1 000 / 2 000

95 Lance cérémonielle ornée d'une importante tête aux visages stylisés en Janus anthropo-zoomorphe.

Bambou, bois et fixation végétale.

Longueur : 220 cm.

Archipel de Vanuatu, nord de l'Île Malekula.

Région des big Nambas.

Ancienne collection Oscar Van Weerdenburg, Blaricum.

Publié dans « ...De danse et de guerre... »

Galerie Dodier Parcours des Mondes 20015.

N° 37.

1 000 / 1 500



95



photos © Giquello - Vincent Girier-Dufournier

elle est composée d'une figure anthropomorphe entourée de part et d'autre d'animaux composites stylisés (oiseaux, poissons, ou linteaux, sont généralement sculptées de manière symétrique s'étendant vers l'extérieur à partir d'un point focal unique).

40 000 / 50 000

96 *Adu siraha salawa*. L'esprit ancestral protecteur de la communauté.

Statue masculine représentée debout, les jambes légèrement fléchies, les mains posées sur le ventre. Le personnage porte une grande coiffe, des boucles d'oreille et le collier traditionnel torsadé kalarbabu.

Bois à patine claire.

Hauteur : 50 cm

Indonésie. Îles de Nias.

500 / 1 000





97 Masque *brag*, ovale figurant un visage d'homme. Le nez aquilin est bouclé sur la lèvre supérieure. Ce type de masque, est une représentation masculine d'esprits-ancêtres agressifs liés à la chasse et à la guerre et à l'initiation des jeunes hommes. Ces êtres, déguisés en séducteurs, apparaissent aux femmes pendant les initiations. Ils sont censés dévorer les jeunes adolescents avant de les rendre à leurs mères en les vomissant tout entiers, transformés en jeunes adultes.
Bois à patine brune, pendentif en coquillages (nassa) et défenses de phacochère.
Hauteur : 49 cm. (+ socle).
Papouasie-Nouvelle-Guinée. Embouchure du sépik. Iles Manan. Début XX^{ème} siècle.

Ancienne collection Stanley Gordon Moriarty, Australie.

Photocopie d'une photo de la bibliothèque de Monsieur Moriarty montrant le masque in-situ.

12 000 / 15 000

AFRIQUE

Collection de bronzes de Stéphane Martin



98

98 Cheillère représentant un serpent.
Bronze à patine verte.
Longueur : 26,5 cm.
Burkina Faso. Ethnie Gan.

*Ancienne collection
Stéphane Martin. Paris. 300 / 400*



99

99 Pendentif à décor géométrique.
Bronze à patine verte.
Dimensions : 9, x 13, cm
Tchad. Peuple Sao.

*Ancienne collection
Stéphane Martin. Paris. 300 / 400*



100

100 Élément de ceinture à décor géométrique.
Bronze à patine verte.
Dimensions : 8,5 x 6,5 cm.
Mali. Région de Léré.

*Ancienne collection
Stéphane Martin. Paris. 100 / 150*



101



103



102



104

101 Deux personnages formant un couple représentés debout. Monnaies de mariage (?)
Bronze à belle patine.
Hauteurs : Homme : 9 cm ; Femme : 8 cm.
Cameroun / Nigéria.

Ancienne collection Stéphane Martin. Paris.

400 / 500

102 Pendentif représentant des jumeaux.
Bronze à belle patine verte.
Dimension : 5,5 x 2,5 cm.
Mali. Pays Dogon.

Ancienne collection Stéphane Martin. Paris.

300 / 400

103 Pendentif représentant des jumeaux
Bronze à belle patine verte.
Dimension : 5,5 x 2,5 cm
Mali. Pays Dogon.

Ancienne collection Stéphane Martin. Paris.

200 / 300

104 Bague surmontée de deux caméléons
Bronze à patine verte.
Dimension : 6,5 x 6 cm.
Burkina Faso. Ethnie Gan.

Ancienne collection Stéphane Martin. Paris.

150 / 200



105



107



106



108

105 Pendentif représentant un caméléon.
Bronze à patine verte.
Dimension : 8 x 11,5 cm.
Burkina Faso. Ethnie Gan.

Ancienne collection Stéphane Martin. Paris.

150 / 200

107 Pendentif représentant un caméléon.
Bronze à patine verte.
Dimension : 7,5 x 10 cm.
Burkina Faso. Ethnie Gan.

Ancienne collection Stéphane Martin. Paris.

150 / 200

106 Pendentif représentant trois caméléons.
Bronze à patine verte.
Dimension : 7 x 7 cm.
Burkina Faso. Ethnie Gan.

Ancienne collection Stéphane Martin. Paris.

200 / 300

108 Pendentif représentant un caméléon.
Bronze à patine verte.
Dimension : 3,5 x 9 cm.
Burkina Faso. Ethnie Gan.

Ancienne collection Stéphane Martin. Paris.

150 / 200

AMÉRIQUE DU NORD



109 Paire de "leggings" composés de jambières en tissu vert ornées de larges bandes perlées à motifs géométriques et des rangées de boutons d'échange.

Tissu d'échange vert, peau tannée indigène, perles de verre de traite, boutons en laiton d'échange.

Dimensions : +/- 76 x 31 cm chacun

USA. Amérindiens des Plaines. Groupe ethnique Sioux. Vers 1890.

Ancienne collection Heinz Bründl, Munich.

Publication : *Mythos Wild West - die Sammlung Bründl*. Deutsches Jagd-und Fischereimuseum München, 1999, p. 61, fig. 194.

3 000 / 4 000

110 Haut de bâton d'orateur représentant un chaman debout, portant un masque d'ours surmonté d'un aigle posé sur sa tête. Ses bras sont repliés aux coudes, les mains dirigées vers les mâchoires ursulines. Bois peint de pigments rouges, noirs, bleus et blancs. Hauteur : 53 cm.
Canada. Colombie Britannique.
Peuple Heiltsuk ou Nuxalk
(Bela Bela). Circa 1880.

Ex : Jack Curtright, Tacoma, USA.
Ex : Morningstar Gallery, Santa Fe, USA.
Ex : Donald Ellis, Dundas Ontario.
Etiquette : Donald Ellis Gallery
Dundas Ontario n° CN3849.
Ex : Thierry Boutemy, Bruxelles

6 000 / 8 000

111 Élément sculpté d'une représentation de Zemi. Pierre (calcite ?) avec une patine ancienne. Dimensions : 25 x 9 x 7 cm.
Golfe du Mexique. Caraïbes. Saint Domingue. Ethnie Taino.
Datation proposée : époque précolombienne, avant 1492

Ancienne collection Iván Tovar (1942-2022) artiste de la République Dominicaine.
Ancienne collection Brita et Alberto Guzman (acquis de Tovar vers 1970)
Ancienne collection Denise "Clio" Loo.

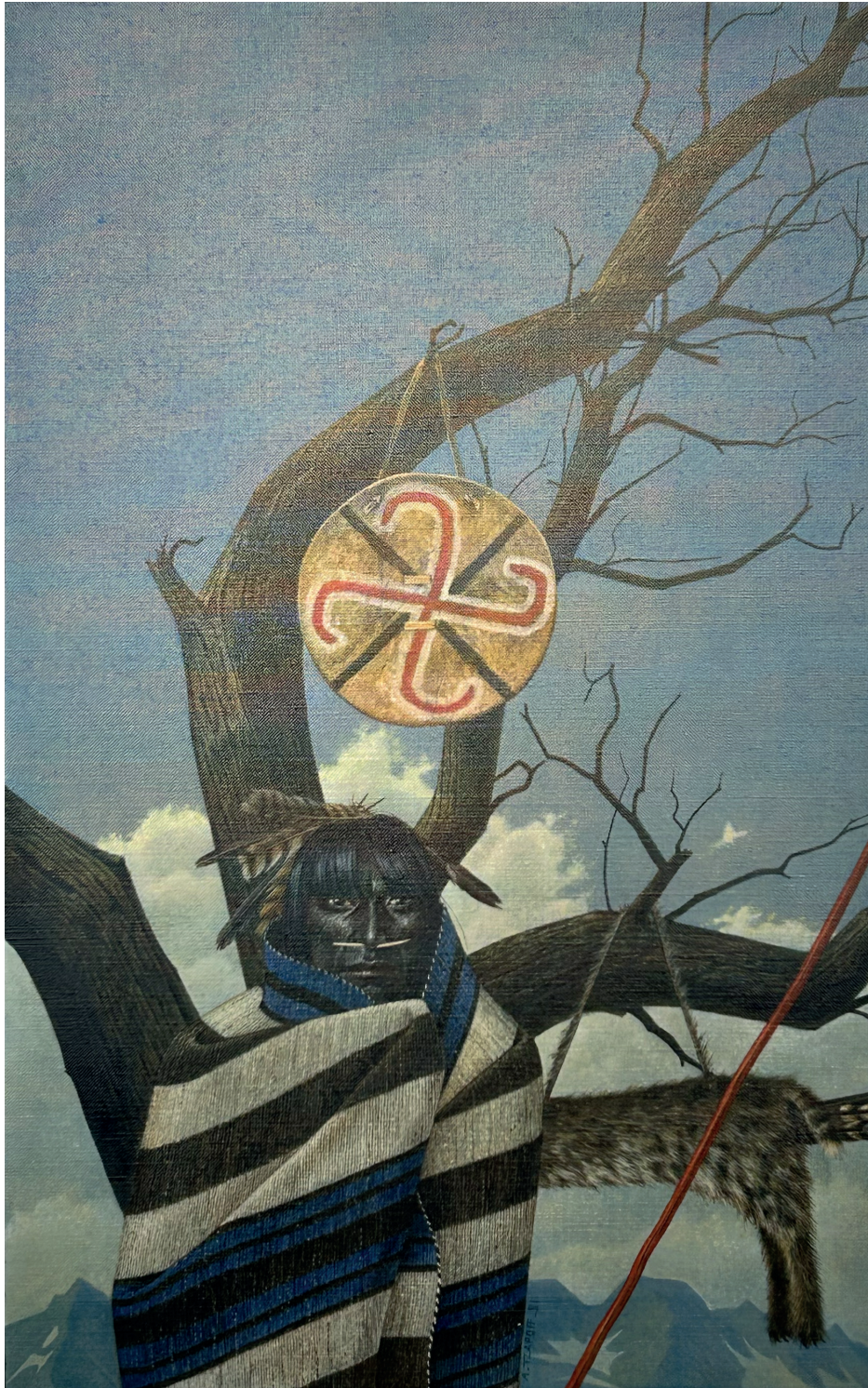
2 000 / 3 000



111



110



112 Antoine Tzapoff, (1945-)
 « La réclusion du meurtrier Pima » « Indien Pima ».
 Huile sur toile, signée et datée 1981 en bas vers le milieu.
 Dimensions : 67 x 38 cm.

Ancienne collection André Schoeller, Paris.

Hôtel Drouot, Baron Ribeyre & Associés, E. Farrando. 19 décembre 2014

3 000 / 4 000

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Catalogue de vente

Les lots sont vendus, à titre volontaire par ROIS & VAUPRES ENCHERES.

Conformément à la loi, les indications portées au catalogue engagent la responsabilité de la société de vente et de ses experts, lesquels garantissent l'authenticité des lots mis en vente, sous réserve des rectificatifs annoncés au moment de la présentation de l'objet et portés au procès-verbal de la vente. Les attributions ont été établies compte tenu des connaissances scientifiques et artistiques à la date de la vente. La langue de la vente est le français - la communication en d'autres langues est discrétionnaire et destiné à faciliter la transmission - l'étude et les experts ne sont pas responsables d'éventuelles fautes de compréhension.

Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères. L'Hôtel des ventes se tient à leur disposition pour leur fournir tous renseignements sur l'état des lots.

Les descriptions et les dimensions des lots résultant du catalogue, des rapports, et des indications ou annonces verbales ne sont que l'expression de la perception du lot par l'Hôtel des ventes, mais ne sauraient constituer la preuve d'un fait. Les indications données sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot sont exprimées pour faciliter son appréciation par l'acquéreur potentiel et restent soumises à sa seule appréciation personnelle.

L'absence d'indication d'une restauration d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut ou réparation.

Inversement la mention de quelques défauts n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

Les livres sont des ouvrages de travail vendus en l'état. Certains tomes sont anotés, d'autres comportent des marque-pages et des insertions de documents.

Les estimations en euros sont fournies à titre purement indicatif et ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations ; elles peuvent être fournies en plusieurs monnaies ; les conversions sont données à titre purement indicatif, charge à l'acquéreur de vérifier auprès de sa banque les taux de change qui lui seront appliqués.

Aucune réclamation sur l'état ne sera acceptée après la vente - les acquéreurs potentiels sont invités à demander des rapports d'état ou ausculter les lots en présentiel.

2. Déroulement de la vente

Le commissaire-priseur dirigera la vente de façon discrétionnaire tout en respectant les usages établis ; elle se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots, de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

L'adjudicataire sera la personne qui aura porté l'enchère la plus élevée pourvu qu'elle soit égale ou supérieure au prix de réserve.

Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot « Adjugé » ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu.

En sus du montant de l'adjudication, l'acheteur devra acquitter par lot les commissions (frais de vente) qui seront indiquées pour chaque vente. Le paiement du lot aura lieu au comptant, pour l'intégralité du prix, des frais et des taxes.

L'Hôtel des ventes sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fourni l'adjudicataire. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire, qui devra communiquer les renseignements nécessaires demandés.

Dès l'adjudication prononcée, l'adjudicataire devient propriétaire de son lot. Il est donc sous son entière et seule responsabilité, il ne pourra recourir contre l'Hôtel des ventes si le lot se trouve volé, perdu ou dégradé, il appartient à l'adjudicataire de faire assurer son lot. Le lot ne sera délivré à l'acquéreur en personne ou au tiers qu'il aura désigné après en avoir informé l'HÔTEL DES VENTES qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes y afférant.

A défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, L'HÔTEL DES VENTES pourra, selon son choix,

- Poursuivre l'adjudicataire pour le paiement de son achat,
- Et/ou remettre le bien en vente sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ;
- Annuler la vente de plein droit ;

Sans préjudice de dommages intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

En outre, L'HÔTEL DES VENTES se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant (à sa convenance) :

- Des intérêts au taux légal majoré de cinq points,
 - La facturation de frais de garde et de stockage,
 - Le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance,
 - Le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.
 - Le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.
- L'HÔTEL DES VENTES pourra procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant.

L'HÔTEL DES VENTES se réserve d'exclure de ses ventes futures tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales.

3. Incidents de vente

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire.

En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, soit par internet et réclament en même temps cet objet, après le prononcé du mot « adjugé », ledit objet sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent sera admis à enchérir à nouveau.

4. Conditions de règlement

4.1 Clients résidant en France

La vente est faite expressément au comptant.

Le prix d'adjudication et les frais acheteurs sont TTC. La vente est conduite en euros.

L'adjudicataire paiera à L'HÔTEL DES VENTES, le prix principal de son enchère, augmenté des frais. Les frais si l'acquisition est faite en salle ou au téléphone sont de 24 % TTC, quelle que soit la nature du lot.

Le paiement par carte bancaire par téléphone est possible.

Conformément à l'article L.321-14 du code du commerce, un bien adjugé ne peut être délivré à l'acheteur que lorsque la société en a perçu le prix ou lorsque toute garantie lui a été donnée sur le paiement du prix par l'acquéreur.

Tout acquéreur de l'Union européenne, assujéti à la T.V.A., doit, au moment de la vente, indiquer son numéro d'identification en vue d'une livraison intra-communautaire et justifier de l'expédition vers un autre Etat membre. L'acquéreur hors communauté européenne doit signaler, lors de la vente, son intention d'exporter. Il dispose de 30 jours pour régulariser son dossier.

L'HÔTEL DES VENTES décline toute responsabilité sur les conséquences juridiques et fiscales d'une fausse déclaration de l'acquéreur.

L'adjudicataire pourra s'acquitter du paiement de son lot de la façon suivante :

- En espèces : (article L.112-6 ; article L.112-8 et article L.112-8 al 2 du code monétaire et financier), jusqu'à 1 000 €, ou jusqu'à 10 000 € pour les particuliers qui ont leur domicile fiscal à l'étranger (sur présentation de passeport)

- par chèque ou virement bancaire.

- par carte de crédit (sauf American Express)

En cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.

L'HÔTEL DES VENTES sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements fournis par l'adjudicataire. Toute fausse indication engagera la responsabilité de celui-ci, qui devra communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.

4.2. Clients non-résidents français

Les clients hors métropole devront s'acquitter de leur achat par règlement SWIFT avant toute délivrance de l'objet.

En cas de paiement par chèque non certifié :

- Le lot adjugé ne pourra être délivré à l'adjudicataire que lorsque le paiement effectif du bordereau aura été perçu par l'Hôtel des ventes.

- Deux pièces d'identité valables lui seront demandées.

Il est conseillé aux acheteurs d'obtenir de leur banque une lettre accréditive pour la valeur avoisinant le montant de leurs achats.

5. Ordres d'achat

L'HÔTEL DES VENTES se charge d'exécuter gratuitement les ordres d'achat qui lui sont confiés, en particulier par les acquéreurs potentiels ne pouvant assister à la vente.

Les ordres d'achat doivent être impérativement formulés par écrit et accompagnés d'un chèque ou d'un relevé d'identité bancaire, ainsi qu'une copie recto verso d'une pièce d'identité.

Toute enchère confirmée vaut acceptation du prix et de la description des biens mis en vente, entraînant ainsi la formation d'un contrat de vente conclu à distance.

Les ordres d'achat sont une facilité offerte à nos clients. L'HÔTEL DES VENTES ne peut être considéré comme responsable pour avoir manqué d'exécuter un ordre par erreur et ce quelle qu'en soit la cause origine.

Si L'HÔTEL DES VENTES reçoit plusieurs ordres d'achat pour des montants d'enchères identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui sera préféré.

6. Enchères par téléphone

Les enchères par téléphone sont possibles uniquement pour les lots dont l'estimation est supérieure à 200€. Tout client souhaitant enchérir par téléphone doit en faire la demande par écrit au plus tard 24 heures avant la vente. Cet écrit devra être accompagné d'un relevé d'identité bancaire et d'une copie de pièce d'identité de l'acquéreur potentiel.

L'HÔTEL DES VENTES décline toute responsabilité en cas de mauvais fonctionnement ou de non-obtention de la ligne téléphonique.

L'opérateur de ventes peut refuser d'exécuter l'ordre d'achat confié par l'utilisateur ou de répondre à la demande d'enchère téléphonique lorsque :

- la vérification d'identité ou de solvabilité n'a pu être effectuée ;
- le lot sur lequel porte l'ordre d'achat ou la demande d'enchère téléphonique a fait l'objet de modifications et que l'opérateur de ventes n'a pas pu joindre l'utilisateur pour l'en informer ;
- si la demande d'enchère téléphonique excède la capacité d'appel de l'opérateur de ventes.

Certificats d'exportation:

Des certificats d'exportation pourront être nécessaires pour certains achats et, dans certains cas une autorisation douanière pourra également être requise (notamment CITES). L'Etat français à la faculté de refuser ou d'accorder un certificat d'exportation au cas où le lot est réputé être un trésor national. ROIS ET VAUPRES ENCHERES n'assume aucune responsabilité du fait des décisions administratives de refus de certificat d'exportation pouvant être prises. La déclaration par l'état en trésor national ou l'interdiction de sortie du territoire ne peut annuler l'adjudication.

Quant aux objets comportant des éléments végétaux ou animaux, il faut noter qu'il s'agit ici d'objets d'art et d'objets ethnographiques anciens et traditionnels ouvrages et non d'éléments biologiques bruts. Dans ce cas les éléments biologiques qui les composent ont été récoltés et ouvrages de façon traditionnelle dans les contextes culturels originaux et traditionnels à l'époque ancienne de ces cultures. Les œuvres de fabrication traditionnelle et ancienne pré-date le CITES et étant « antique » (ayant plus de 100 ans d'âge) pré-date 1947. Ils sont exonérés de CITES ou CIC lors de transaction et transport sur le territoire français ou à l'intérieur de l'UE et sont en libre circulation. Pour certaines espèces l'exportation hors U.E. oblige l'obtention d'une certification CITES ou un CIC qui est à la charge de l'acheteur.

CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction)

UICN (Union internationale pour la conservation de la nature)

Les Annexes I et II de la CITES se transcrivent en Annexes A et B dans l'Union Européenne qui peut être plus restrictive.

Important : La possession des documents exigés par la CITES pour les spécimens appartenant à des espèces classées en Annexe A ou B permet leur commerce et leur transport à l'intérieur de l'U.E. Mais n'autorise pas pour autant leur exportation. Il faut, pour les exporter hors U.E., solliciter auprès du service CITES géographiquement compétent, un permis d'exportation.

Attention : un permis d'exportation peut être refusé par l'U.E. mais s'il est donné ceci n'implique pas la délivrance automatique du permis d'importation correspondant par le pays de destination: se renseigner au préalable. Toutes ces démarches sont à la charge de l'acheteur. En tout état de cause, le refus d'une délivrance de CITES ou CIC, n'a aucun effet sur la conclusion définitive de l'adjudication.

ROIS & VAUPRES
ENCHERES

